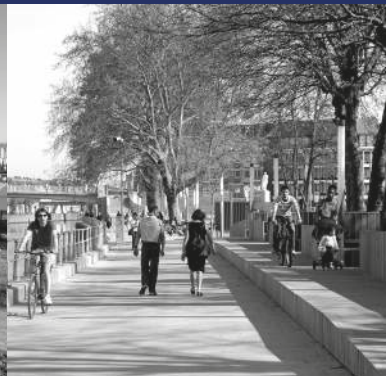




Votre ambition,
notre défi

AGENCE DE
DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL

Rapport d'activité 2017



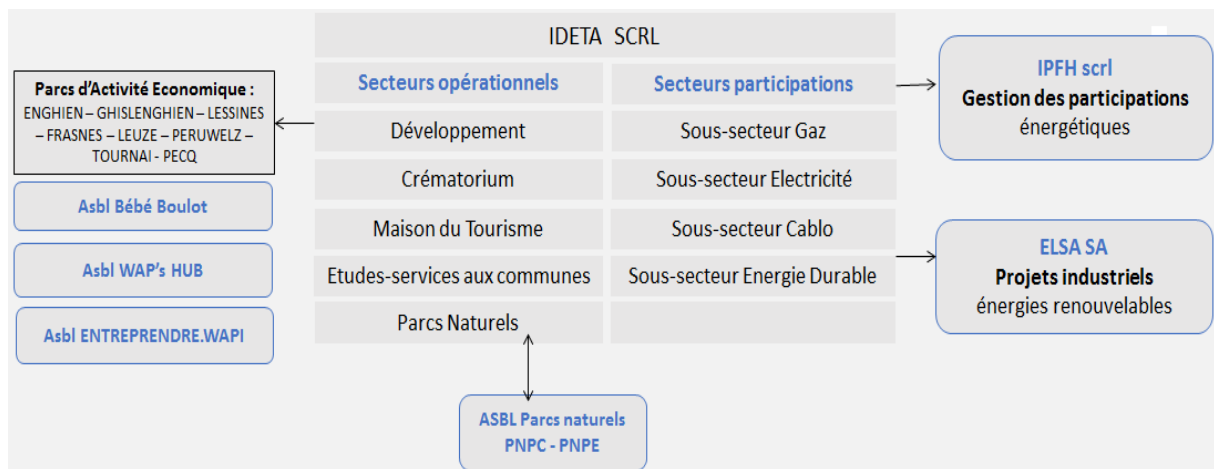
acteur de
l'eurométropole
lille Kortrijk Tournai

TABLE DES MATIERES

- I. IDETA - COMPOSITION PAR SECTEURS D'ACTIVITES**
- II. DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES**
- III. VENTES DE TERRAINS**
- IV. LOCATION D'INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES**
- V. ANIMATION ECONOMIQUE**
- VI. GESTION DES MAISONS D'ENFANTS**
- VII. DÉVELOPPEMENT D'ÉNERGIES RENOUVELABLES**
- VIII. GESTION DES PARTICIPATIONS**
- IX. DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL, ÉTUDES ET TOURISME**
- X. CREMATORIUM LES BLANCS ARBRES**
- XI. GOUVERNANCE TERRITORIALE**
- XII. SERVICES GÉNÉRAUX ET ORGANISATION**
- XIII. ANNEXES**

Modalités des droits de consultation et de visite des conseillers communaux des communes associées

I. IDETA - COMPOSITION PAR SECTEURS D'ACTIVITES



II. DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES

En 2017, environ 17,1 millions d'euros ont été investis dans l'aménagement et l'équipement de parcs d'activités économiques et de bâtiments d'entreprises. Ce montant comporte les investissements suivants :

- Bâtiments d'entreprises : 4 millions d'euros.
- Parcs d'activités économiques :
 - Acquisitions : 6,5 millions d'euros ;
 - Etudes et travaux : 6,6 millions d'euros.

Plus précisément, l'année a été marquée par les avancées suivantes :

LEUZE EUROPE 2 :

La procédure de marché public a été finalisée pour la réalisation des travaux d'extension de l'adduction d'eau. La réalisation des travaux est cependant en attente des accords d'emprises foncières.

TOURNAI OUEST 3 :

Pour rappel, en juin 2016 avait été adopté le périmètre de reconnaissance économique portant sur la partie nord de la zone et l'expropriation des terrains nécessaires pour la réalisation de la voirie d'accès. Un permis d'urbanisme portant sur la première phase du parc d'activités économiques et la voirie d'accès avait été octroyé en septembre 2016.

L'opposition des propriétaires et riverains à la création du PAE a été le principal facteur bloquant dans la mise en œuvre du projet. Chaque acte administratif, arrêté de reconnaissance, d'expropriation, permis d'urbanisme a fait l'objet de recours et de procédures judiciaires. Vu le contexte juridique et notamment la contestation des parcelles acquises à l'amiable, une nouvelle demande d'expropriation portant sur la partie nord du PAE a été introduite en mars 2017. Ce n'est que fin 2017 qu'un terrain d'entente a pu être trouvé avec une grande partie des réclamants. Une convention a été signée pour mettre un terme à toutes les actions judiciaires, procédures en appel et recours, et garantir l'abstention de contestation future des projets pour motif de pure forme.

Parallèlement, le permis d'urbanisme pour l'aménagement du rond-point sur la RN 7 par le SPW a été obtenu en avril 2017 et les engagements budgétaires dans le cadre du plan Marshall ont été réalisés. La procédure de marché public pour la réalisation des travaux doit être relancée par le SPW.

Le marché de travaux pour l'aménagement du PAE a été élaboré en deux tranches de travaux à savoir :

- Tranche 1 : Travaux d'aménagement de la voirie d'accès à Tournai Ouest III couvert par un subside FEDER – Montant adjudgé : 5.987.892€ TVAC
- Tranche 2 : Travaux d'aménagement du PAE de Tournai Ouest III phase 1 bénéficiant d'un subside dans le cadre du Plan Marshall – Montant adjudgé : 2.286.618€ TVAC.

Le Conseil d'administration a décidé de l'attribution du marché en février 2017. La notification à l'entreprise TRBA a été réalisée fin décembre 2017. Le chantier d'aménagement du PAE démarrera au cours du premier trimestre 2018.

PECQ PONT BLEU :

Suite à l'instruction de la demande d'expropriation introduite en mars 2016, une demande de permis pour l'équipement du PAE a été préparée et introduite. Celle-ci est à compléter suite à l'entrée en vigueur du Code du développement territorial. Les études géotechniques et hydrauliques ont également été réalisées en préparation du dossier d'exécution.

ORIENTIS 4 (OLLIGNIES) :

L'acquisition des habitations a été réalisée (phase 2 des expropriations). Le dossier de permis d'urbanisme pour leur démolition est prêt à être introduit.

PÉRUWELZ POLARIS :

La finalisation des acquisitions pour la mise en œuvre d'une 1ère phase de 46 ha a permis le démarrage des travaux d'aménagement du PAE :

- Les travaux de déplacement de la canalisation de l'OTAN, débuté en février 2017, ont été finalisés en mai 2017 au montant de 796.785€ TVAC.
- Les travaux d'aménagement du parc ont repris en août 2017 suite à la finalisation des investigations archéologiques et à l'obtention de la maîtrise foncière pour la réalisation de la phase 1. Le montant adjudgé est de 7.874.445€ TVAC.



ANTOING DELTA ZONE (ANTOING) :

Les études préalables pour l'équipement de 32 ha ont été effectuées (rapport sur les incidences environnementales de l'avant-projet de PCA révisionnel et élaboration du projet de PCA).

AUTRES PROJETS CONNEXES

- Lessines liaison A8 (Maîtrise d'ouvrage SPW DGO1) : les travaux se sont poursuivis avec la réalisation des ouvrages d'art.
- Tournai Ouest 1 Smart Water :
 - **Marché de génie civil** relatif à l'étanchéisation du bassin au pied de la crèche et la participation au projet SMARWATER. Le chantier démarré en octobre 2016 s'est finalisé en mars 2017 au montant de 424.468€ HTVA.
 - **Marché électromécanique** finalisé en avril 2017 au montant de 76.908€ HTVA.

Les travaux ont consisté en l'étanchéisation partielle du bassin au pied de la crèche « Les Petits Moulins », la création d'un bassin de rétention en béton près du Negundo 3 et l'adaptation du réseau d'égouttage. Ces travaux ont été complétés par la mise en place d'un projet pilote de turbino-pompes entre les deux bassins qui présentent une différence de niveaux d'environ 9m ; il s'agit du projet «SMARTWATER» subsidié par la Région wallonne dans le cadre du programme ENERGINSERE.

PRÉPARATION DES FUTURS PARCS À L'HORIZON 2025

Tout en poursuivant les chantiers déjà entrepris, nous avons également posé les jalons des projets de parcs d'activités qui feront l'objet d'un équipement dans les années à venir. Sont ici concernés Leuze Europe 3, Celles - Mont-de-l'Enclus, Tournai Eurométropole et Delta Zone Antoing.

Plus précisément:

- Leuze Europe 3 - 40 ha : suivi de la procédure de révision de plan de secteur (adoption d'un avant-projet de révision du plan de secteur en mars 2017 et lancement d'un marché public pour la réalisation d'une étude sur les incidences de cet avant-projet) ;
- Celles - Mont-de-l'Enclus - 20 ha : suivi de la procédure suite à l'introduction de la demande de révision planologique en juillet 2016 ;
- Tournai Eurométropole - 50 ha : concertations pour la préparation de la demande de révision du plan de secteur (réalisation de la situation existante de fait et de droit) ;
- Tournai Est (Gaurain-Ramecroix - Barry) - 80 ha : réalisation de la pré-étude de faisabilité.

REQUALIFICATION DES ANCIENS PARCS

Tournai Ouest

Un dossier d'amélioration de la mobilité douce au départ de la chaussée de Lannoy vers Tournai Ouest 3 a été étudié et les procédures de marché pour une première phase de travaux d'un montant de 159.963 € HTVA ont été lancées.

Leuze Europe

Des comptages et un diagnostic de mobilité ont été réalisés au sein du pôle Leuze-Europe afin d'identifier les aménagements à réaliser pour améliorer l'accessibilité et la mobilité sur ce pôle.

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION D'INFRASTRUCTURES D'HÉBERGEMENT DES ENTREPRISES

Poursuivant notre programme de construction d'infrastructures d'hébergement d'entreprises, le chantier du Negundo 4 sur le parc de Tournai Ouest 1 s'est terminé fin 2016 et les actes de vente de quatre plateaux en finition « CASCO » ont été réalisés fin 2017. En complément au bâtiment, le dossier d'exécution et la procédure de marché public ont été réalisés pour la création d'un parking de 80 emplacements sur le site de NEGUNDO.

Les travaux d'aménagement du complexe TechniCité situé au cœur de Tournai ont démarré dès septembre 2017 suite à l'octroi du permis unique en août 2017. L'investissement d'IDETA sur ce site est de l'ordre de 10.000.000€ HTVA et est financé par le FEDER et le PLAN MARSHALL. Le projet comprend :

- des halls relais dont un sera dédié au FabLab ;
- un centre d'entreprise ;
- le bâtiment du HUB créatif de Wallonie picarde abritant le Wap'Hub ;
- l'aménagement des abords dans le périmètre de reconnaissance économique.



Le chantier d'extension du centre d'entreprise LA PETITE LANTERNE dans le parc d'activités économiques QUALITIS à Enghien s'est également poursuivi au cours de 2017 et les travaux de construction du bâtiment se sont finalisés en novembre 2017. L'inauguration a eu lieu le 21 novembre 2017 et les premiers locataires sont attendus dès le début 2018.

Complémentairement au bâtiment, le dossier d'aménagement des abords a été étudié pour permettre une réalisation des travaux dès 2018 et ainsi finaliser le complexe.



Enfin, nous avons également réalisé les études et lancé la procédure de marché public relative à la construction d'une infrastructure d'accueil pour jeunes entreprises dans le PAE POLARIS. Cette infrastructure comportera 3 halls relais et un centre d'entreprise. L'investissement programmé est de 2.500.000€.

III. VENTES DE TERRAINS SUR LES PARCS D'ACTIVITES ÉCONOMIQUES

L'année 2017 représente une très bonne année en termes de ventes de terrains. En effet, une nette augmentation est à constater par rapport à l'année 2016 mais aussi par rapport aux deux années précédentes.

La commercialisation d'une très vaste parcelle sur le parc Polaris (environ 9 Ha) a fortement contribué à cette nette augmentation.

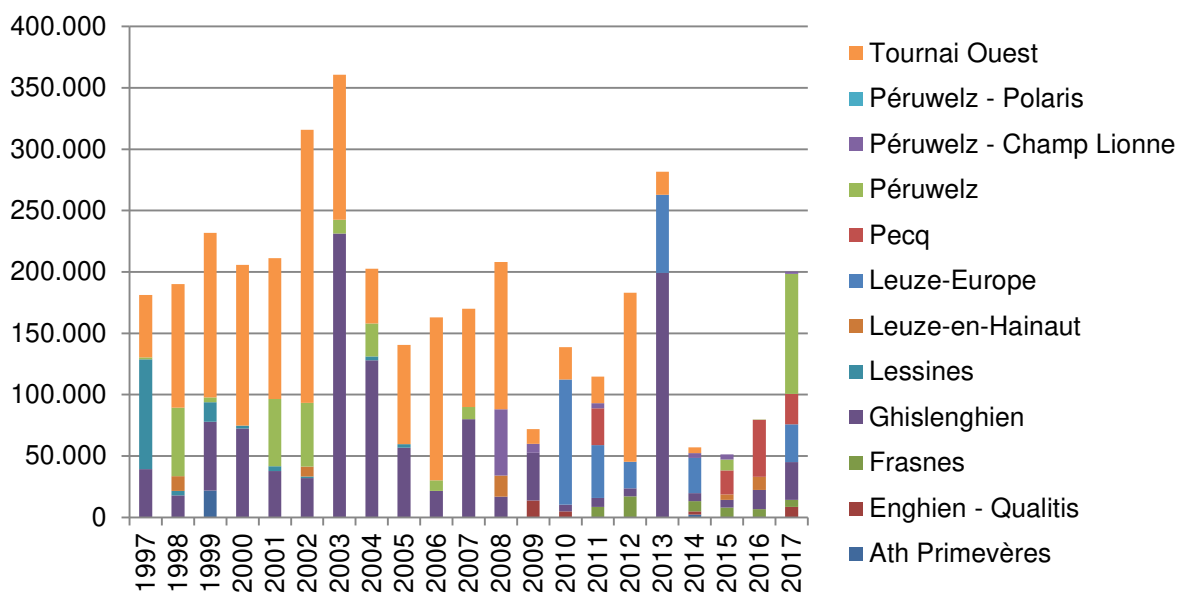
Le total des ventes dans nos parcs d'activité économique (PAE) s'élève à près de 20 ha, représentant 13 dossiers d'implantation d'entreprises pour arriver à un chiffre d'affaires total de 7.142.373 €.

Il faut également souligner la vente du centre d'entreprise Les Myosotis situé à Marcq-lez-Enghien.

Ventes sur PAE

PAE concernée	Superficie parcelle en m ²	C.A. en €	
Port de Pecq	24 750		
Leuze-Europe 2	30 620		
Orientis 1	6 945		
Orientis 2	6 740		
Orientis 3	17 214		
Frasnes	5 655		
Champ Lionne	1 973		
Polaris	97 896		
Qualitis	8 565		
Total	200.358		7.142.373

Évolution annuelle des ventes par PAE



IV. LOCATION D'INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES

A l'instar des années antérieures, la location d'infrastructures économiques a connu une situation stable. Pas moins de 101 entreprises totalisant plus de 380 emplois ont loué un hall relais ou des bureaux dans nos centres d'entreprises et espaces de co-working.

Fin 2017	TOURNAI OUEST	TOURNAI CENTRE	FRASNES	PERUWELZ	ORIENTIS	QUALITIS	TOTAL
# entreprises	27	20	13	2	19	20	101
# emplois hébergés	100	23	59	6	126	66	380
Tx d'occup. moyen - HR	89%	pas de HR	100%	96%	93%	pas de HR	de 95%
Tx d'occup. moyen - CE	88%	90%	95%	pas de CE	91%	93%	92%
Tx d'occup. moyen - Esp.part.	42%	95%	pas d'EP	pas d'EP	pas d'EP	105%	74%

Il est à noter que les statistiques d'occupation des halls relais ainsi que des centres d'entreprises sont légèrement supérieures aux chiffres de 2016.

V. ANIMATION ECONOMIQUE

En 2017, nous avons travaillé l'animation économique essentiellement au travers de quatre outils : Entreprendre.Wapi - Wap's hub - Digital Attraxion – Coopération transfrontalière/Interreg.

ENTREPRENDRE.WAPI

« La plateforme d'accompagnement des entreprises de Wallonie picarde »

Nouvelle structure, Entreprendre.Wapi a été mise en place en février 2016 grâce à l'intervention du Fonds européen de développement économique régional (FEDER). Elle regroupe les activités d'animation économique qu'exerçaient individuellement les agences de développement IDETA et IEG, le fonds d'investissement Wapinvest et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Wallonie picarde. Son objectif est l'accompagnement individuel des startups, des PME et des entreprises de Wallonie picarde afin de faciliter la création d'emplois et le développement de valeur ajoutée au sein du territoire. Entreprendre.Wapi concentre ses efforts sur 5 axes :

- l'aide à la création d'entreprises ;
- l'aide au développement des entreprises ;
- l'accompagnement spécifique des entreprises à haut potentiel de croissance et à forte rentabilité ;
- l'intelligence stratégique ;
- l'aide à la gestion des consommations et productions énergétiques ;
- le développement de la filière circuit-court alimentaire en Wallonie picarde.

Pour chacun de ces 5 axes, les accompagnateurs et experts Entreprendre.Wapi aident les entreprises et porteurs de projets dans la réalisation de diagnostics, de plans d'actions, de business plan, etc.

L'accompagnement d'Entreprendre.Wapi s'adresse préférentiellement aux entreprises qui présentent un potentiel en termes de création d'emplois, d'économie d'énergie ou de production d'énergie renouvelable, ou encore aux entreprises présentant un caractère innovant.

En 2017, ce sont 355 startups, PME et entreprises de Wallonie picarde qui ont été en contact avec l'équipe d'accompagnement et ont bénéficié d'un diagnostic sur les 5 axes d'accompagnements. Suite à ces diagnostics, 238 startups, PME et entreprises ont eu un entretien individuel qui a donné lieu à la poursuite de l'accompagnement initié en 2016 pour 67 d'entre elles. Pour 171 autres, une feuille de route permettant l'identification des besoins en accompagnement et des plans d'action à mener a été établie. C'est ainsi que 231 plans d'actions ont pu être réalisés en 2017.

	CREATION	DEVELOPPEMENT	INTELLIGENCE STRATEGIQUE	SUPER ACHIEVERS	TRANSITION ENERGETIQUE	TOTAL
DIAGNOSTIC	98	103	10	90	54	355
FEUILLE DE ROUTE	19	50	3	67	32	171
PLAN D'ACTION	58	33	10	108	22	231

En parallèle aux accompagnements individuels, Entreprendre.Wapi a mis en place des ateliers collectifs sur différentes thématiques développées dans chaque axe, notamment :

Accompagnement collectif à la création

- Parcours de 12 ateliers collectifs, ProCréa, de septembre à décembre 2017 Ath - Péruwelz

Dans un souci d'amélioration permanente, le programme des ateliers ProCréa a été adapté aux besoins en abordant les aspects suivants : idées, ressources, activités, charges, recettes, segmentation, besoins, produits et services, concurrence, environnement 'marché', communication et commercialisation, fidélisation, fournisseurs et sous-traitants, partenariat et mission.

Ce nouveau cycle a accueilli une dizaine de participants qui se sont réunis en alternance à Ath et Péruwelz.

- Mind & Market qui s'est déroulé le 13 décembre 2017 au centre d'entreprises La Lanterne Enghien

Organisé en collaboration avec Mind & Market asbl, l'ESCO, Progress, Smart, Azimut et Condorcet, cette édition clôturait notamment les StartUp Camp et ateliers ProCrea. Entreprendre.Wapi avait décidé d'innover en introduisant l'idée d'un concours de présentation avec une implication plus large du public au travers des réseaux sociaux et d'un Facebook Live.

L'opération s'est révélée positive et efficace puisque les résultats obtenus sont supérieurs de 4 à 8 fois par rapport à un Mind & Market traditionnel :

- 45.267 personnes atteintes (vu une fois) ;
- 70.391 impressions (nombre de fois où l'information apparaît à l'écran – 2 jours différents = 2 impressions) ;
- 1.219 interactions (nombre actions faites sur la page et les publications de la page) ;
- 2.432 clics ;
- 765 like ;
- 274 commentaires ;
- 180 partages ;
- 637 photos vues ;

- 75 clics vers des liens ;
- 466 vidéos passées.

Accompagnement collectif à l'Intelligence Stratégique

- Formation en Intelligence Stratégique en 4 étapes

En parallèle des accompagnements individuels, le pôle de formations en intelligence stratégique a été proposé aux entreprises du territoire de la Wallonie picarde.

Accompagnement collectif à la gestion des consommations et productions énergétiques.

- Événement « De la gestion de l'eau à la mobilité verte, l'environnement au cœur de la stratégie d'entreprise » - 21 septembre 2017 Ath

Cet événement avait pour objet la transition énergétique en matière de mobilité, atelier combiné à un autre sur la gestion de la ressource en eau des entreprises.

- Événement « Résultats E-cloud » - 13 octobre 2017 Tournai

Ce deuxième événement avait pour objet de réunir les entreprises accompagnées dans le cadre du projet E-Cloud afin de leur fournir les résultats des différentes simulations effectuées sur base de leur consommation respective de 2016. Pour rappel, le projet vise à intégrer ces entreprises dans un réseau d'échange d'électricité verte entre producteur et consommateur. Ce projet ambitionne de réduire la facture d'électricité de ces entreprises de +/- 10% et de développer de nouvelles solutions de production d'énergie renouvelable.

Accompagnement collectif Super Achievers

- Atelier « La 4ème révolution industrielle et les entreprises wallonnes » - 20 mars 2017 Enghien

En collaboration avec Digital Wallonia, une conférence sur l'industrie 4.0 s'est tenue dans le cadre du programme made different et a rencontré un énorme succès avec plus de 60 chefs d'entreprises et le témoignage de l'entreprise VALEO VISION sise en Wallonie picarde et seule entreprise wallonne à avoir reçu le précieux label d' « industrie 4.0. ».

- Atelier « 120 minutes pour comprendre la transformation numérique » - 18 avril 2017 Mouscron

Cet atelier sur la transformation numérique en collaboration avec le MIC (Microsoft Innovation Center) a attiré plus de 30 chefs d'entreprises.

- Atelier « Comment transmettre son activité dans les meilleures conditions » - 26 octobre 2017 Enghien

En collaboration avec la Sowaccess, Dealmakers, l'UCM, et Belfius, cet atelier a répondu aux questions relatives à la transmission d'entreprise, le rachat d'une entreprise existante ainsi que sur les aspects tels que la valeur de l'entreprise, les aides disponibles, le financement d'un rachat, les étapes clés d'un processus de transmission, la gestion des aspects humains, etc.

- Atelier « Une retraite, ça s'entreprend » le 1er décembre 2017 Tournai

Organisé en collaboration avec l'UCM, cet atelier a eu pour objectif de sensibiliser les entrepreneurs à certains aspects parfois méconnus ou sous-estimés du passage à la retraite et à l'importance de s'y préparer. Divers aspects importants liés à la retraite ont été abordés : vie sociale, vie familiale, activités, déménagement, travail à la retraite, etc.

- Ateliers de La Maison de la formation – 11 décembre 2017 Enghien

Ces ateliers ont été organisés en collaboration avec la Maison de la Formation et l'Union des Entreprises du Bassin Atois et ont abordé les thématiques telles que le management de la confiance: mettre à profit l'intelligence collective, se prévenir du burn-out en tant que responsable, manager, « réussir l'exécution de votre stratégie ! » et « la responsabilité sociétale des entreprises : Comment se créer des opportunités pour améliorer sa performance économique ? ».

- Atelier « L'alliance stratégique, plus forts ensemble » – 15 décembre 2017

Cet atelier qui a réuni une dizaine de participants abordait notamment la mise en place de synergies gagnantes en créant une alliance ou un groupement.

Accompagnement collectif au Développement

- Atelier Biz'Speed Lunch «Boost your Business in Canada» - le 13 janvier 2017 Tournai

Atelier en collaboration avec l'AWEX afin d'aborder l'exportation et les principales opportunités au Canada.

- Atelier « 120 minutes pour comprendre la nouvelle réglementation sur le tri des déchets » - le 22 juin 2017 Tournai

Pour répondre aux questions en matière de tri des déchets, cet atelier, organisé en collaboration avec la Cellule Environnement de l'Union wallonne des Entreprises a permis de découvrir la nouvelle législation.

- Atelier Biz'Speed Lunch « Boost your Business in Australia » - le 28 juin 2017 Tournai

Atelier en collaboration avec l'AWEX afin d'aborder l'exportation et les principales opportunités en Australie.

- Atelier « Challengez votre modèle économique et vos recours aux subsides en 2x30' chrono »
- 16 novembre 2017 Ath

Atelier en collaboration avec EY Tournai (anciennement Ernst & Young) proposant une analyse rapide du business model afin d'en vérifier sa cohérence dans un environnement technologique, concurrentiel et législatif en constante évolution de plus en plus rapide, et des subsides auxquels l'entreprise peut prétendre.

- Atelier « Les Marchés publics : du chiffre d'affaires à portée de main ! » - 30 novembre 2017
Frasnes

En partenariat avec Hainaut Développement, atelier pour démystifier les marchés publics et donner les clés pour se lancer en abordant les aspects suivants : notions de base, différents modes de passation, points essentiels pour une lecture efficace des documents du marché (avis de marché, cahier spécial des charges,...), points d'attention pour la rédaction d'une offre régulière.

LE PROJET FOOD'WAPI



Le projet Food Wapi vise à construire un cadre fédérateur, en s'appuyant sur la création d'une communauté pour structurer l'émulation locale et dégager un plan d'action propice au déploiement et à l'émergence d'initiatives de production, de transformation, de commerce des produits locaux, avec la formation et la sensibilisation en filigrane.

IDETA pilote le projet autour d'une approche territoriale et d'une approche de conseils spécifiques aux entreprises. Le projet repose sur trois lignes directrices : diversité, résilience et durabilité.

La démarche est résolument participative et souhaite encourager l'inventivité du terreau entrepreneurial et citoyen de la Wallonie picarde.

Retenu par l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation dans le cadre de son appel à projets «Développement de projets et filières en circuits courts en vue de renforcer l'économie alimentaire locale et régionale», Food'Wapi émane d'un partenariat entre IDETA, Entreprendre.Wapi, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut, le Parc naturel du Pays des Collines et le CARAH, en concertation avec les ADL actives sur le territoire (Ellezelles, Enghien, Bernissart, Lessines) ainsi que Slow Food Silly. Le projet s'est adjoint l'appui d'une Marraine, Marjolein Visser (ULB) et de deux Parrains, Vincent Delobel (Chèvrerie de la Croix de la Grise) et Paul Vankeerberghen (Coprosain).

L'accompagnement spécifique des porteurs de projets et activités en développement dans le domaine du circuit court alimentaire apporté par Entreprendre.Wapi offre la possibilité de booster la création ou le développement d'activités viables et durables. À l'aide de différents outils, l'objectif

de ces accompagnements est de permettre de lancer des activités dans les meilleures conditions et de mettre en place de solides fondations sur lesquelles le projet peut se reposer pour assurer une croissance certaine.

En février 2018, 11 projets sont accompagnés par Food'Wapi dans les 4 coins de la Wallonie picarde autour de la restauration en circuit court, le commerce de proximité, la production et transformation maraichère et laitière, etc. En partenariat avec l'espace de co-working rural de Frasnes, Entreprendre.Wapi met sur pied également un « lieu TOTEM circuit court » d'animation, de workshops et d'événementiels et incubateur de porteurs de projets dans une approche innovante qui contribue pleinement à la création de valeur ajoutée ainsi qu'à la création d'activités et d'emplois sur le territoire. Des sessions d'accompagnements collectifs vont être proposées par la suite.

WAP'S HUB

Les partenaires actifs au sein du hub créatif sont: IDETA, IEG, le Choq, Culture.wapi, le CRIE, l'Ee-campus, Multitel, l'Académie des Beaux-Arts, la Fondation FaMaWiWi, Synhera, Wapinvest, la CCI Wapi, la Maison de la Culture, le Centre Terre & Pierre, No Télé, SMart, CHwapi, WAPI 2025, Hainaut développement et le C.R.P. Les Marronniers.

De nombreuses activités d'animation territoriale ont été développées durant cette année 2017 au sein du hub créatif, notamment :

- **FabLab**

Le FabLab est un laboratoire de fabrication numérique, c'est-à-dire un lieu ouvert au public qui dispose d'outils, notamment numériques, pour la conception et la réalisation de prototypes d'objets. 2017 a été l'année du lancement effectif du FabLab, en février. Depuis, celui-ci se développe en termes de fréquentation et de projets, et rassemble une communauté d'environ 130 fablabeurs actifs (entreprises, étudiants, artistes, etc.). Outre le prototypage, ce lieu permet la co-création et le croisement de disciplines de ces différents profils qui contribuent à enrichir les projets.

- **Action Art-Entreprise**

Art-Entreprise a pour objectif de faire se rencontrer et collaborer milieu artistique et économique, au travers de projets réunissant généralement des binômes artiste-entrepreneur. L'année 2017 nous a permis de lancer la seconde édition. Une soirée de matching artistes- entrepreneurs a eu lieu en juin, à la suite de quoi 9 projets ont été déposés. Les projets ont tous été analysés par un jury indépendant pluridisciplinaire et 3 lauréats ont été sélectionnés pour recevoir un prix. En effet, en complément de cette action, Creative Wallonia Engine, dans le cadre de la semaine de la créativité, a permis de récompenser trois de ces projets d'une bourse de 2.500 € afin de les aider dans la concrétisation de leur idée.

- **Nest'in Nest'Up - Nest'In**

Un Nest'In, programme de pré-accélération de startups, a été organisé en Wallonie picarde en collaboration avec Creative Wallonie Engine, et avec la participation d'Entreprendre.Wapi. Cette semaine d'accélération de startup a permis de réunir 35 porteurs de projets.

- **Startup Camp**

Le Startup Camp, nouvelle version du programme Nest'up, est un programme d'accélération de startups, sur 6 semaines. Un startup Camp a ainsi été réalisé sur Tournai à l'automne 2017, en collaboration avec Creative Wallonia Engine, Entreprendre.Wapi et Digital Attraxion. 9 projets wallons picards ont pris part à l'aventure.

- **Coconstruire**

Coconstruire est une rencontre de 3 jours autour de l'intelligence collective et du bien commun. Cette rencontre a eu lieu les 30, 31 août et 1er septembre 2017. Cet événement a été organisé et cofinancé en partenariat avec Culture.Wapi et le CRIE. Il s'agissait de 3 jours de partage d'expériences, de projets, de réseaux et d'outils à la pointe des pratiques collaboratives, et ce, au travers de conférences, workshops, ateliers, accélérateurs de projets, moments de réseautage, etc.

- **Rencontres Créatives**

« Les rencontres créatives » ont pour objectif de favoriser les rencontres entre publics de différents secteurs et d'aborder des thématiques collaboratives. Une rencontre créative a eu lieu le 18 mai sur le thème des sociétés coopératives.

- **Collaborations intensifiées avec le CHOQ**

En mars 2017, le Wap's Hub est devenu officiellement co-organisateur de 3 événements et y a donc pris une part active : Forum de projet, Soirées "sans titre", Pecha Kucha Night.

- **Projection « Design disruptors »**

Une projection du film « Design disruptors » a été organisée à destination d'entreprises, de designers, de développeurs, en partenariat avec l'ASBL "Le Cercle". Il s'agit d'un film américain, montrant la position des designers en entreprises. Cette soirée a eu lieu en mars et a réuni une soixantaine de personnes.

- **Transition Lab**

Le Transition Lab est un projet qui est né en France, au sein de l'école Centrale de Lille. Il s'agit de faire travailler ensemble, sur une problématique de l'Entreprise, collaborateurs de la société et étudiants pendant 9 mois afin de repenser une solution pour l'entreprise face aux gros enjeux de transition de notre économie. Wap's Hub a suivi les projets d'entreprises belges participant au programme.

- **Ateliers de créativité**

Courant 2017, le Wap's Hub a également animé quelques ateliers de créativité, notamment lors de la journée de l'indépendant à Péruwelz, lors de rencontres de coworkers, etc. L'objectif de ces ateliers était de faire découvrir aux participants des techniques et outils créatifs.

DIGITAL ATTRAXION

Constituée en 2016 à l'initiative notamment d'IDETA en partenariat des invests hainuyers (WAPINVEST, SAMBRINVEST, IMBC), et avec les acteurs locaux d'accompagnement de projets, DIGITAL ATTRAXION est un accélérateur de projets et de start-ups numériques. La structure a pour objet l'accompagnement de projets de création de start-ups, ou de start-ups nouvellement créées, vers leur première levée de fonds. Cet accompagnement prend la forme d'un coaching intensif par des coaches spécialisés, le cas échéant complété d'un financement d'amorçage visant à valider le business model du projet et la capacité de son équipe à l'exécuter. Cette combinaison d'initiatives vise en outre à favoriser le développement d'écosystèmes numériques solides en Wallonie.

En 2017, le **Quartier Numérique de Wallonie picarde** a accueilli le premier Digital Attraxion's Move Up Program, un programme d'accélération de 20 semaines, destiné aux startups numériques à haute valeur ajoutée et intéressées par le marché européen dans l'un ou plusieurs des secteurs suivants : Systèmes intelligents de transport (ITS), mobilité des objets connectés (IoT), analytique de Big Data et 'smart environment'.

COOPERATION TRANSFRONTALIERE / INTERREG: FAST TO MARKET

"Fast to Market" (iMark II) est un projet du Programme INTERREG V France-Wallonie-Vlaanderen qui a pour vocation de favoriser la création, la croissance ou le développement, respectivement des "Mind'ups" (les créateurs d'entreprise), des "Start'ups" (entreprises naissantes et jeunes) et des "Speed'ups" (les entreprises à potentiel de développement).

Les objectifs principaux sont de favoriser la mise rapide sur le marché transfrontalier de produits et services innovants, mais également l'accroissement de la compétitivité des PME afin de renforcer les secteurs transfrontaliers stratégiques ou complémentaires identifiés (textile, logistique, agro-

alimentaire, TIC, etc.). Un autre intérêt du projet réside dans le partage et la création d'outils d'accompagnement transfrontaliers communs.

IDETA est chef de file de ce programme auquel participent également 6 autres opérateurs de développement économique (3 hennuyers et 3 français) ainsi que le Réseau Entreprendre Wallonie.

“Fast to Market” a développé des ateliers transfrontaliers : “Mind Me Up” pour les créateurs, “Start Me Up” pour les entreprises naissantes, et “Speed Me Up” pour les entreprises en développement, organisés en alternance de chaque côté de la frontière, avec des intervenants et des entreprises issus des deux versants dans des infrastructures transfrontalières. Des ateliers « Mind Me Up » et « Start Me Up » ont été organisés (entre autres) alternativement sur Tournai et Villeneuve d’Ascq au 1er trimestre 2017. Six « Mind’ups (porteurs de projet) de notre territoire y ont participé. Les ateliers « Speed Me Up » ont été testés sur une autre zone du territoire de coopération et seront généralisés sur tout le territoire dès 2018.

Le projet challenge également les entreprises accompagnées en les confrontant au marché, que ce soit par des mentorats (via le Réseau Entreprendre) ou par des événements tels que le « Mind & Market » organisé en décembre 2016 à Tournai et en octobre 2017 à Mons auxquels au total 15 « Mind’ups » ou « Start-ups » de notre territoire ont participé. Trois d’entre eux ont été lauréats dans leur catégorie et ont pu bénéficier d’une grande visibilité pour leur projet.

COOPERATION TRANSFRONTALIERE / INTERREG : 3POD

Le programme TRIPOD réunit des partenaires français, wallons et flamands, tous spécialistes du design et/ou de l'accompagnement des entreprises, pour partager leurs méthodes, outils, savoir-faire et expériences afin d'aider à l'intégration du design en entreprise et aider à structurer la filière design. Les partenaires impliqués dans le projet proposent conjointement 4 activités complémentaires aux entreprises et designers :

- L'accompagnement des entreprises dans la gestion de leurs projets design ;
- La formation spécifique pour le développement des compétences ;
- La promotion et la valorisation des bénéfices du design ;
- La structuration des réseaux.

Active dans la sensibilisation et l'accompagnement des entreprises de son territoire, IDETA participe également aux réunions organisées dans le cadre des autres groupes de travail formation, valorisation, communication et Clubs designers. Tous les opérateurs sont investis dans plusieurs groupes de travail. L'objectif est de renforcer le travail collaboratif et de faciliter les échanges d'informations entre opérateurs.

Par ailleurs, IDETA a participé régulièrement aux côtés de ses autres partenaires aux grands événements : lancement du projet organisé en marge d'un Club Designer, Designers Clubs, et formations. De la même manière, IDETA participe également au groupe communication composé de 4 personnes, en charge de la réflexion pour la conception du site internet, de la rédaction du cahier des charges et le lancement du marché.

Les partenaires ont eu également l'occasion d'aborder différents sujets en lien avec le processus d'accompagnement : organisation pratique, répartition transfrontalière, barème journalier retenu et estimation des temps passés pour les attestations de minimis, révision des objectifs de réalisation à la suite de la disparition des Ruches, retour sur les séances de créativité. Chacune de ces réunions, en transfrontalier, a été suivie d'un comité d'évaluation des projets diagnostiqués (aussi appelé comité de projets). Seize projets ont été discutés lors de ces comités d'évaluation. Durant ces réunions, les partenaires ont pu compléter les recommandations formulées au niveau des diagnostics et préconiser des designers, de part et d'autre de la frontière, à solliciter en adéquation avec les projets.

Au total 11 diagnostics ont été réalisés par l'ensemble des partenaires et dans la mesure du possible par un binôme transfrontalier. IDETA a pour sa part présenté deux diagnostics (Kanali et Vingauge) et participé à deux autres réalisés par la CCI-Grand Lille (Sautec et Ramacly).

Outre l'implication dans les activités d'accompagnement, des ateliers de sensibilisations ont été initiés. IDETA a par ailleurs été présente à l'ensemble des comités de pilotage et des comités d'accompagnement aux côtés de ses autres partenaires.

VI. GESTION DES MAISONS D'ENFANTS

Emanation d'IDETA, l'asbl Bébé Boulot exploite quatre maisons d'enfants implantées sur nos parcs d'activités économiques :

- à Tournai, « Les P'tits Moulins », d'une capacité d'accueil de 35 enfants ;
- à Frasnes-lez-Anvaing, « Les Fourmis », d'une capacité d'accueil de 27 enfants ;
- à Enghien, « Les Lucioles », d'une capacité d'accueil de 24 enfants ;
- à Ghislenghien, « Les Bergeronnettes », d'une capacité d'accueil de 30 places.

Soit un total de 116 places, faisant d'IDETA au travers l'asbl, un acteur majeur sur le territoire de ce service rendu aux citoyens et aux entreprises.

L'asbl est agréée, mais non subventionnée par l'O.N.E., ses implantations sont donc appelées «maisons d'enfants » et non « crèches ». Elle peut dès lors fixer ses prix librement alors que, dans les crèches, la PFP ou participation financière parentale, calculée sur base des revenus du ménage, est d'application.

L'asbl Bébé Boulot propose l'accueil d'enfants de 0 à 3 ans, de 6h30 (Tournai & Frasnes 7h) à 18h30. Les implantations sont situées au cœur des bassins d'emploi (PAE) ou proches des voies de communication. La facilité d'accès et le gain de temps qui en résultent participent au bien-être au travail et à l'attractivité du bassin d'emploi.

VII. DÉVELOPPEMENT D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les projets liés au développement et à la promotion des énergies renouvelables et propres ont été poursuivis en 2017, et ce tant via IDETA que sa filiales ELSA, ou l'IPFH dans le cadre de partenariats à dimension wallonne.

La stratégie visant à favoriser le mixe énergétique biomasse, éolien, hydrolien, solaire, est évidemment restée d'actualité. Les projets et actions suivants ont été menés :

ÉOLIEN

- Exploitation de 2 éoliennes (2 MW) dans le parc de Leuze-en-Hainaut - (3.100 ménages couverts);
- Participation au parc éolien de Tourpes/Beloeil pour le compte des communes de Leuze-en-Hainaut et de Beloeil (prêt et profit share 2016);
- Construction du projet de parc éolien Moulins Saint-Roch développé avec Ipalle et étude d'une extension (Réunion d'information publique (RIP) 26/10/2017) ;
- « Participation au sein de la société Wind4Wallonia scrl (SPV initiale avant création de la holding – pourcentage participation IPFH = 21 %) pour 3 projets dont 2 en exploitation (à Sterpenich (3 machines de 2MW) et à Dour extension Nord (2 WT de 2,35 MW)) et un projet en construction à Modave (4 machines de 3,2 MW) pour une mise en service prévue en mai/juin 2018) ;
- Participation au sein de la société Wind4Wallonia2 scrl (pourcentage participation IPFH = 22,8 %) pour 3 projets à construire en 2018 (à Ecaussinnes (3 machines de 3,2 MW), à Soignies (2 machines de 2 MW) et à Leuze-en-Hainaut extension (1 machine de 2,05 MW))
- Participation au sein de la SA E-Nos-vents en partenariat avec EDF-Luminus (40-60%) à la mise en œuvre des projets éoliens suivants :
 - Mise en œuvre du Parc Eolien de Tournai Ouest 3 - 8 machines : construction et mise en exploitation (inauguration 22/09/2017 – 650 participants) ;
 - Gaurain (4 machines en partenariat avec Ventis) : préparation de la demande de permis (RIP 14/03/2017) ;
 - Extension Tournai Ouest (3 machines) : études préalables en vue de veiller à la meilleure compatibilité entre le parc éolien et le PAE et de s'inscrire dans l'appel à projets SOFICO. Lancement de la procédure de demande de permis (RIP 14/09/2017).
- Dissociation du recours introduit par la SA E-Nos-vents dans le cadre de la demande de permis relative à l'extension du parc existant à Tourpes/Beloeil.
- Collaboration au parc éolien de Molenbaix développé par Eneco en partenariat avec CLE (5 machines) : préparation de la mise en œuvre et concertation.

BIOMASSE

- Poursuite des études de projet pour la construction d'une centrale de biométhanisation à Leuze-en-Hainaut avec injection du biométhane produit dans le réseau de distribution – Préparation d'un complément au permis introduit en 2016 via SIBIOM, en partenariat avec Engie-Cofely;
- Module de cogénération au sein de Lutosa-Leuze par SIBIOM - exploitation de l'installation et obtention d'une licence de fourniture d'électricité.

HYDROLIEN – HYDROELECTRICITE

- SGE :
 - exploitation des trois turbines (3x100 kW) de la ferme hydrolienne à Bluemull Sound (Shetland Islands);
 - Participation au projet EnFait, sélectionné dans le cadre de l'appel à projets européen. Il s'agit d'un projet pilote de mise en phase industrielle d'un réseau d'hydroliennes (étude socio-économique, stratégie de développement local, développement d'une technologie innovante, ...).

CNG

En 2017, le développement d'un réseau de stations CNG - dans le cadre du partenariat ENORA – s'est poursuivi avec l'ouverture d'une nouvelle implantation à Mont-sur-Marchiennes. Le réseau ENORA comporte ainsi, à fin 2017, 8 stations dont 6 en Wallonie (et, plus précisément, trois implantées en Wallonie picarde).

En 2017, deux permis ont été obtenus en vue de la mise en œuvre de 2 stations complémentaires en Belgique, à savoir à Gand et Fleurus.

Les dossiers techniques et demandes de permis pour deux nouvelles stations wallonnes ont également été réalisés en vue de l'ouverture en 2018 des stations de Soignies et Neufchâteau. Cette dernière s'inscrit dans le cadre de la convention de collaboration conclue avec IDELUX, en vue du développement d'un réseau de stations de distribution CNG en Province de Luxembourg.

ENORA a été désignée par le Campus Automobile SPA-Francorchamps pour des prestations de bureau d'étude visant l'implantation d'une station CNG à vocation pédagogique en ses locaux. 2017 a vu l'élaboration du dossier et le dépôt du permis unique.

ELECTRICITE

IDETA participe au projet E-Cloud retenu dans le cadre du plan Marshall 2.0. Plus spécifiquement, il s'agit d'une mise en commun de capacités de production via le réseau de distribution public. Le concept est appliqué au Parc de Tournai Ouest. En 2017 ont eu lieu le recrutement des entreprises du Parc et l'analyse de scénarii de production – consommation.

Dans la continuité de ce projet, IDETA en partenariat avec les autres Agences de Développement Territorial envisage l'étude de la généralisation du concept et de son impact. Aussi un projet commun nommé ZELDA «ZONING À ENERGIE LOCALE DURABLE» a été déposé dans le cadre de l'appel du Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings dans le but de cartographier les parcs éligibles et d'étudier les conditions et conséquences d'une mise en marché à une échelle globale.

BORNES ELECTRIQUES

En 2017, les bornes de l'ancienne génération ont été remplacées par des bornes de nouvelle génération. Le déploiement du réseau de bornes s'est poursuivi en parallèle. Fin 2017, le réseau d'IDETA comporte 30 bornes. La préparation des derniers sites d'implantation est en cours de finalisation.

L'exploitation s'est organisée via une collaboration avec la société PLUGSURFING pour la gestion des paiements. Le réseau d'IDETA est ainsi intégré à un système gérant plus de 60.000 points de charge dans toute l'Europe.

Un projet de borne ultra-rapide à Péruwelz a été déposé dans le cadre de l'appel du Ministre DI ANTONIO.

PROMOTION ET SENSIBILISATION AUX ENERGIES RENOUVELABLES

Les actions d'exploitation de sources d'énergies renouvelables ont été accompagnées d'actions de promotion et de sensibilisation qu'il convient de relever. Ces actions ont été entreprises via la coordination territoriale et le projet «Wallonie picarde, Energie Positive» vis-à-vis des communes signataires de la Convention des Maires, via l'Eurométropole dont la Commission Trame Verte et Bleue comportent une orientation stratégique «énergie» pilotée par IDETA.

De son côté, la cellule d'animation économique s'est investie dans les projets Ecoteam 2, Diagnostic Environnement et Smart Park.

VIII. GESTION DES PARTICIPATIONS

Depuis 2004, IDETA assure la gestion des participations des communes dans les réseaux de distribution d'énergie. Dans le cadre de cette mission, conformément au Plan stratégique 2017-2019, IDETA versera un total de 5,77 millions d'euros aux communes affiliées en 2017.

IX. DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL, ÉTUDES ET TOURISME

Les actions menées durant l'année 2017 s'inscrivent dans la continuité de celles engagées l'année précédente ainsi que dans un cadre stratégique de développement territorial cohérent et des filières émergentes.

L'aménagement et le développement territorial sont des matières qui nécessitent de dégager des visions à long terme avec un phasage dans lequel les investissements génèrent les conditions du cercle vertueux.

Le retour sur les investissements publics et privés ne sera réel que s'il est pensé en termes de valeur ajoutée et de fonctions à développer. Le critère esthétisant ne doit pas être le seul choix qui oriente la décision.

Enfin, l'innovation doit être au cœur des préoccupations. Un territoire qui n'innove pas est un territoire qui se meurt.

Les axes de réflexion s'appuient ainsi sur les thématiques et tendances suivantes :

THEMATIQUES

- La trame verte et bleue, notamment la valorisation de la vallée de l'Escaut et de la vallée de la Dendre ainsi que la réappropriation de la voie d'eau comme espace de vie et d'ambiance, la valorisation des plans d'eau, la relation des Parcs naturels avec leurs territoires voisins, etc.;
- La mobilité, intégration des contraintes et atouts du territoire dans les projets d'aménagement;
- Les Parcs d'activité économique et leur connexion avec les espaces urbains et ruraux;
- Les zones de loisirs à caractère économique;
- Les noyaux d'habitat et les ZAAC;
- Le développement rural, à travers notamment les programmes communaux de développement rural (PCDR);
- Les master-plans pour mettre en cohérence les projets dans une vision à long terme;
- Les schémas de développement commerciaux pour élaborer une stratégie mutualisée sur base des analyses de marché et de la structure des 5 villes;
- Le développement de filières économiques touristiques : notamment l'itinérance douce et active, la découverte paysagère et patrimoniale d'un territoire, l'évolution vers un tourisme de séjours, le renforcement de pôles d'attractivité;
- La mutation de l'économie traditionnelle vers l'économie du service et de l'expérience, replacer le client et son parcours au cœur de la réflexion pour lui faire vivre des expériences;
- Le marketing territorial et touristique à destination des entreprises, des habitants, des clientèles touristiques individuelles, en famille, en groupes adultes et scolaires.

GRANDES TENDANCES D'AMENAGEMENT

- S'inscrire dans la 3ème révolution industrielle : énergies renouvelables, bâtiments, stockage, réseaux électriques intelligents, transports;
- Vers des villes et territoires «Smart» : connectés, intelligents et durables;
- Densification urbaine (notion de réemploi), recentrage des fonctions (commerce, MICE, entreprises,...);
- Une concentration de la population vers les villes et leurs services : enjeux de la dépendance et de la silver economy;
- Créer du liant entre les fonctions, entre les espaces : transdisciplinarité, fluidité, mixité, agilité, place making;
- Favoriser le développement et les modèles économiques de circuits courts : alimentaire et commerce;
- Vers une architecture simple, durable, fonctionnelle, intégrée, reflet d'un mode de vie et d'une identité, d'un mode d'expression artistique;
- La ludification des villes : favoriser les déplacements doux, réappropriation de l'espace, sécurisation, attractivité.
- L'hybridation des concepts pour créer non plus des équipements mono-fonction mais des lieux de vie dans et autour d'équipements et d'espaces multifonctions, modulables et à usages multiples

Les stratégies et les projets sont élaborés et étudiés pour être mis en œuvre au plus tôt avec toutefois des procédures techniques, administratives et décisionnelles qu'il convient d'intégrer dans les plannings de mise en œuvre.

LES 9 GRANDS MARQUEURS QUI ONT SEQUENCE L'ANNEE 2017

1. Clôture administrative de la programmation 2007-2013 des fonds européens : 27 millions

L'année 2017 a été marquée par la clôture administrative des projets européens engagés durant la programmation 2007-2013. Cela concerne 25 dossiers, tous plus complexes les uns que les autres, pour un montant total de 27 millions d'euros. Seul 0,66% du budget n'a pas été consommé faute de cofinancement suffisant.

En outre, nos équipes ont travaillé, en partenariat avec les communes, sur l'élaboration de nouveaux concepts et projets qui pouvaient s'inscrire dans les critères de sélection de la nouvelle programmation ainsi qu'au montage de nombreux dossiers de financement européen et Région Wallonne. Les projets concernaient principalement l'aménagement et le développement territorial.

2. Obtention de moyens significatifs complémentaires à la programmation européenne FEDER 2014-2020 : 24,2 millions

Complémentairement aux 31 millions d'euros obtenus pour les projets de développement et d'aménagement du territoire à Antoing, Lessines et Tournai (voir détail au point suivant), IDETA a répondu, en partenariat avec les communes, à de nombreux autres appels à projets.

Parmi les dossiers montés et introduits, 7 projets, pour un montant total de 24,2 millions d'euros, ont été acceptés dans le cadre de nouveaux programmes européens ou de financements Région wallonne.

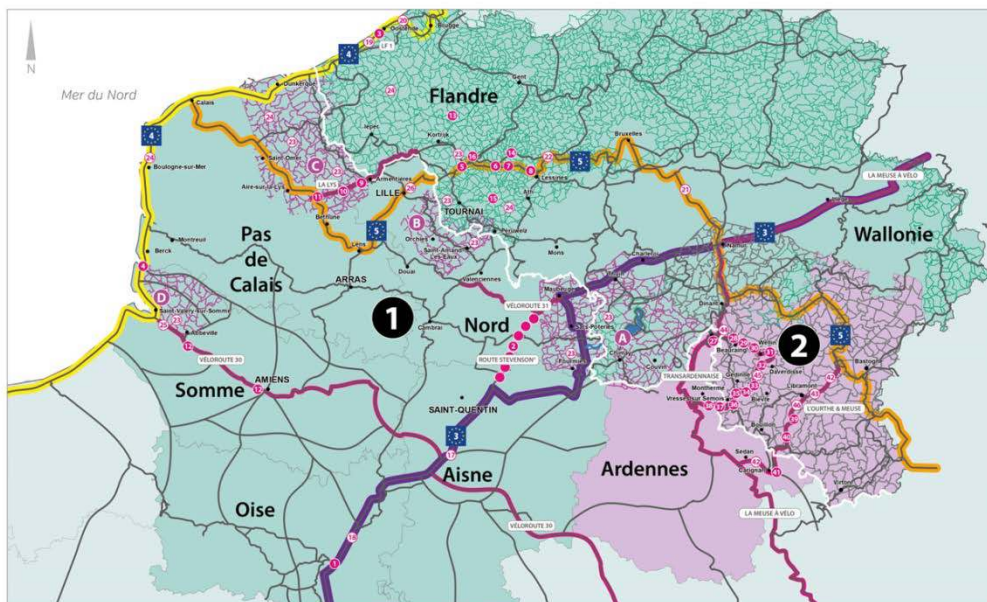
Les projets retenus concernent :

- Eurocyclo, projet Interreg piloté par IDETA : 20 millions d'euros dont 1,1 million pour la Wallonie picarde.

Le projet, transfrontalier avec 29 partenaires, concentre les moyens d'investissement sur l'aménagement de sections, de points noirs et de franchissements qui sont aujourd'hui des ruptures de linéaire ainsi que sur l'implantation de mobiliers d'information et de services.

A l'aide d'éco-compteurs et d'enquêtes quanti-qualitative, la fréquentation du territoire sera mesurée pour calculer les retombées économiques du vélotourisme sur le territoire transfrontalier et ajuster en conséquence la stratégie marketing et l'offre.

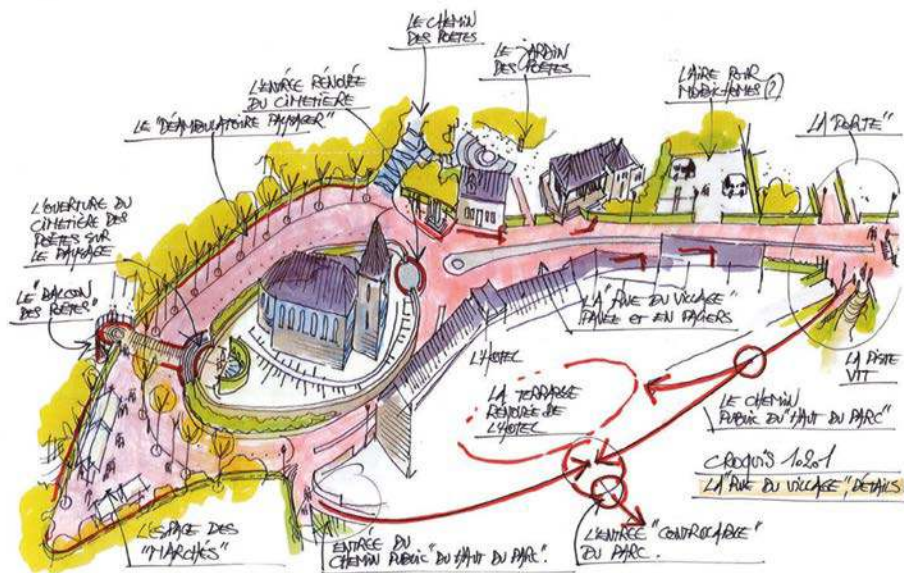
Un ensemble d'outils marketing et d'actions de promotion sera mené de manière conjointe, spécifique ou à la carte entre partenaires d'Eurocyclo selon les priorités de marchés.



- Ruralité, projet Interreg : 800.000 euros
Le projet a pour objectif de stimuler l'économie rurale et l'innovation tourisme par le développement d'actions innovantes en matière de tourisme gastronomique, la stimulation des entrepreneurs et opérateurs touristiques à être innovants, la mutation de produits

touristiques, de traditions et d'événements locaux vers une approche contemporaine expérientielle.

- Rumes « sur les pas de Monique », micro-projet Interreg : 30.000 euros
 En 1943, «Monique» fera passer la frontière à 95 aviateurs, dont elle a gardé les photos et les noms dans un petit carnet.
 Le projet met en lumière et promeut ce fait marquant de l'histoire transfrontalière de la région, à travers la mise en place d'un balisage reprenant le chemin d'évasion emprunté par les aviateurs, la création et production de supports informatifs, mémoriels et promotionnels du circuit.
- Tournai Mont Saint Aubert : 2,42 millions d'euros
 Sur base d'un master-plan piloté par IDETA en partenariat avec la ville, différents moyens budgétaires ont été mobilisés pour redynamiser le Mont-Saint-Aubert en vue d'améliorer le cadre de vie pour les riverains et d'en accroître l'attractivité touristique : FEADER (800.000 euros), Développement Rural (1,2 million d'euros), Equipement touristique (420.000 euros).
 Aménagement de l'espace public, création de belvédères, organisation des parkings, renforcement des chemins de promenade, mise en lumière, marquage et signalétique du site, mobilier et charte qualité, terrasses, aires pour motor-homes, requalification du relai des artistes, ... tels sont quelques types d'interventions qui seront réalisées dans les 5 prochaines années.



- Valorisation des bassins de Frasnes : 800.000 euros
 Sur base d'un projet global d'aménagement et de valorisation des bassins (master-plan), une première phase a été obtenue. Cette première phase permettra de créer l'expérience de visite, de travailler les vues et le paysage, d'interagir avec la nature, de sécuriser et rendre l'accès plus confortable aux bassins et aux observatoires, de créer les équipements de médiation.



En complément à ces projets, IDETA a élaboré, en partenariat avec les communes concernées, 3 projets pour un montant total de près de 21 millions d’euros. Les dossiers de demande de subvention sont toujours en phase d’instruction par les pouvoirs subsidiant, au moment de l’écriture de ce présent rapport d’activité.

- Requalification et extension de la Piscine de l’Orient à Tournai. Projet introduit dans le cadre du plan piscine lancé par la Région wallonne, pour un montant de 12,34 millions d’euros.
- Développement d’une zone artisanale novatrice thématisée Ecoparc à Lessines sur le site dit « Burens » qui borde le centre-ville. Le projet porte sur un montant de 4,7 millions et a été introduit dans le cadre du plan Marshall 4.0 lancé par la Région wallonne.
- Création d’une salle de concert et café-théâtre en bord de Dendre à Lessines. Le projet est introduit à la Fédération Wallonie Bruxelles pour un montant de 3,9 millions.

Enfin, dans le cadre du Plan cyclable, la Région wallonne a lancé un appel à projets. IDETA a introduit, pour le compte des communes concernées (Antoing, Ath, Lessines, Péruwelz et Pecq), 5 projets de 100.000 euros en vue d’aménager des sections cyclables pour favoriser la mobilité active. Aucun des 5 dossiers n’a été retenu.

3. Lancement des 6 projets européens : 31,5 millions

2017 a été l’année de lancement des projets européens FEDER obtenus en 2016 pour un montant total de 31,5 millions d’euros.

Dans son rôle d’Assistance à maîtrise d’ouvrage, IDETA a élaboré les cahiers des charges en vue de désigner les équipes d’auteur de projet pour les 6 projets retenus par le Gouvernement wallon sur recommandation de la Task force indépendante, à savoir :

- Antoing, restructuration et aménagement de la Marina : 2 millions d’euros
- Lessines, connexion de l’Hôpital Notre Dame à la Rose au centre-ville et développement des fonctions économiques du site : 1,9 million d’euros

- Tournai, aménagement de la plateforme intermodale (gare) et de la rue Royale : 8,4 millions d'euros
- Tournai, création du Smart Center au pied et en lien avec la cathédrale : 12,3 millions
- Tournai, requalification de Tournai Expo : 6,9 millions
- Tournai, aménagement de la Maison de Projets : 50.000 euros



Les cahiers des charges présentait les concepts, éléments de programme et attendus sur lesquels les soumissionnaires ont pu se nourrir pour exprimer leurs propositions. Les procédures étant, les cahiers des charges ont été lancés en 2017 pour des attributions programmées en 2018.

En parallèle, une série de marchés spécifiques ont été menés tels que des levés topographiques, des études sanitaires et amiante, des études de sols, ...

4. Lancement et gestion de 10 projets communaux : 20 millions

2017 a également été l'année du lancement de nouveaux projets communaux, de gestion de projets lancés les années précédentes ou d'achèvement de projets et d'études.

11 projets ont été menés ou sont en cours de mise en œuvre grâce à une coopération fructueuse entre les services communaux et ceux d'IDETA.

- 4 master-plans, pour un montant total de 240.000 euros, financés en partie par le Centre d'Ingénierie Touristique de Wallonie.

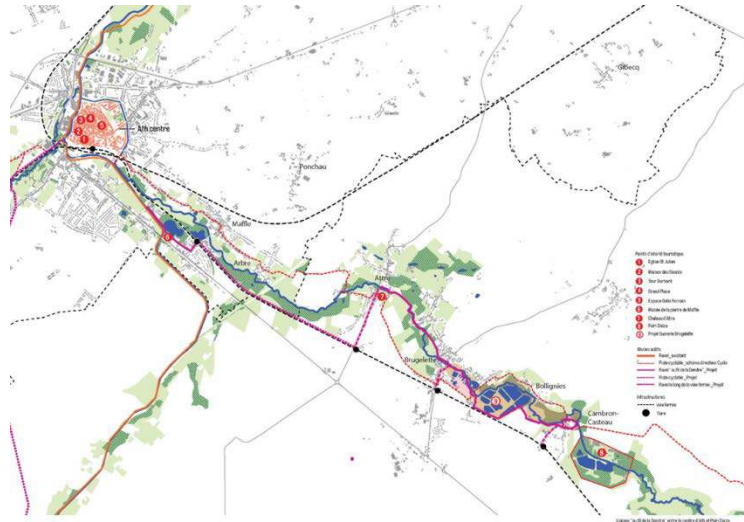
Les master-plans ou plans directeurs permettent de matérialiser une vision planologique et de développement à long terme (10 à 15 ans). Ils configurent le devenir de sites, de villes ou de territoires en fonction d'éléments de programme et d'opportunités d'investissements publics et privés.

Disposer de tels outils permet de créer de la valeur, de veiller à la cohérence d'un développement maîtrisé, de favoriser l'investissement privé, de mixer habilement les fonctions en vue de créer des synergies et le cercle vertueux de la vitalité urbaine et rurale, de calibrer les projets de développements publics et privés en tenant compte des ambitions locales.

Les master-plans s'appuient sur une concertation avec de nombreux acteurs ainsi que, de plus en plus, sur une démarche participative citoyenne.

C'est ainsi que :

- Ath bénéficie d'un master-plan pour 5 poches de son centre-ville, son inscription dans le Val de Dendre et son lien autour de la voie d'eau avec Brugelette,
- Tournai bénéficie d'un master-plan pour la revitalisation du Mont Saint Aubert et le développement du site de la carrière de l'Orient,
- Lessines a initié son master-plan en 2017 avec remise des propositions finales fin 2018 pour matérialiser la vision planologique du Lessines de demain.



- Leuze, requalification du musée de l'auto : 1,2 million d'euros
Le projet a été réorienté pour s'inscrire dans une démarche ambitieuse dans le cadre d'un partenariat public privé. Le site connaîtra de belles transformations en 2019, après les phases de permis et de consultation des entreprises.
- Aménagement du RAVeL des Collines (section Lessines) : 1 million d'euros
L'achèvement des travaux de ce tronçon manquant par le SPW DGO1 renforcera considérablement l'attractivité et la fréquentation en mobilité douce et active du Pays des Collines. Le projet de valorisation de la ligne 87 a été initié et porté par IDETA, en concertation avec les communes, et réalisé avec des moyens mobilisés dans le cadre des fonds européens Interreg IV. Ce sont les fonds européens Interreg V qui rendront à terme totalement opérationnel ce RAVeL des Collines avec le percement du pont du Beaufaux, la traversée de Renaix, l'aménagement de Russeignies et de la section Escanaffles-Ruien.



- Beloeil, liaison paysagère : 300.000 euros
La phase de travaux débute en 2018 sur base des études et appels d'offres finalisés en 2017. Une deuxième phase budgétaire de 200.000 euros est en attente de décision du Ministre de tutelle. L'achèvement des travaux donnera l'écrin à la nouvelle dynamique qui se crée à l'arrière de la Grand place, face au château, avec les fonctions d'accueil touristique, de réception et séminaire voire de commerce.



- Bernissart, requalification du site du Préau : 1 million d'euros
Pour structurer les abords des espaces sportifs (hall sportif et piscine), de loisirs et touristiques, une réflexion globale d'aménagement du site du préau a été menée. Sur cette base, la désignation prochaine d'une équipe d'auteur de projet, associée à une entreprise, permettra à la commune de Bernissart et IDETA de finaliser le dossier de demande de subvention à Infrasport en vue de boucler le montage financier du projet.
- Bernissart, requalification et mise en scène de la Grand place : 1,2 million d'euros
Sur base des moyens mobilisés en développement rural et à l'équipement touristique par IDETA, en collaboration avec les services de la ville, l'équipe d'auteur de projet a pu être désignée et le permis obtenu en 2017. Les travaux qui ont été planifiés début 2018 s'achèveront fin 2018 pour laisser place à un nouveau cadre de vie aux habitants et un nouvel écrin pour le musée de l'iguanodon.



- Lessines, requalification de la Grand rue : 2,2 millions d'euros
Pour contribuer à revitaliser son centre-ville, Lessines a décidé de réaliser sur fond propre le projet d'aménagement de l'artère commerçante. A l'issue de la désignation de l'équipe d'auteur de projet, dans le cadre de la collaboration entre les services de la ville et IDETA, et à l'issue des phases de permis et de marchés publics, les travaux ont été achevés en 2017 laissant aux lessinois l'amorce d'un nouveau visage de leur ville.



- Antoing, requalification du complexe ADEPS au sein de la station touristique : 12 millions d'euros
Le chantier du complexe ADEPS, pour lequel IDETA est maître d'ouvrage, s'est poursuivi durant l'année 2017, en concertation avec les services de la Fédération Wallonie Bruxelles. La 2ème phase des travaux (abords et infrastructures sportives) a été esquissée en 2017 en vue de lancer les consultations d'entreprises en 2018.



5. Gestion de 2 Plans Communaux d'Aménagement (PCA)

IDETA a été désignée comme auteur de projet pour mener à bien 2 PCA : le quartier Dendre sud à Lessines et le quartier du Préau à Bernissart.

Les procédures de PCA sont participatives, consultatives et inscrites dans la durée.

Après plusieurs années de procédures et études complémentaires, l'avant-projet du PCA Dendre sud a été adopté, ce qui augure une adoption du projet par le Gouvernement wallon en 2018. L'adoption de ce PCA permettra de lancer la phase de développement et de commercialisation en vue de faire

évoluer fortement la dynamique et le cadre de vie au centre de Lessines et de contribuer fortement à sa revitalisation, complémentairement aux autres actions qui sont menées (aménagement de la Grand Rue, développement et connexion du site de l'Hôpital Notre Dame à la Rose avec la ville, développement immobilier, reconquête de la Dendre, accompagnement du commerce, ...). A noter que le PCA s'inscrit dans une vision globale d'aménagement et de revitalisation portée au sein du master-plan.

L'étude du PCA est en cours pour le quartier du Préau à Bernissart. Il se situe au stade du diagnostic et reste bien engagé dans la procédure suite à un recadrage de simplification du périmètre d'étude qu'IDETA a fait en 2017, en partenariat avec la commune et la Région wallonne.

6. Lancement et poursuite de la réalisation de 5 Programmes Communaux de Développement Rural (PCDR)

IDETA est auteur de projet de PCDR et preste à ce titre des missions pour cinq communes du territoire. Le PCDR permet d'accompagner les communes pour dégager, structurer, enrichir, matérialiser une vision de développement des communes rurales sur une période de 10 ans dans un contexte local mais également régional. Articulé autour d'un diagnostic, d'une stratégie et de fiches action, le PCDR est un travail de longue haleine qui se construit sur une période de 2 ans. L'élaboration des PCDR s'appuie sur une démarche de participation citoyenne par le biais d'une commission locale de développement rural ainsi que sur la consultation de différents experts et acteurs du territoire. Une fois les programmes adoptés, des financements peuvent être sollicités auprès de la Région wallonne pour permettre la concrétisation des projets selon les opportunités budgétaires mais également en tenant compte de priorités définies dans le plan d'actions.

L'année 2017 a été marquée par les avancées suivantes :

- Adoption du PCDR de Mont de l'Enclus;
- Elaboration des phases finales des PCDR de Beloeil et de Brunehaut;
- Lancement et suivi des PCDR d'Antoing et de Bernissart.

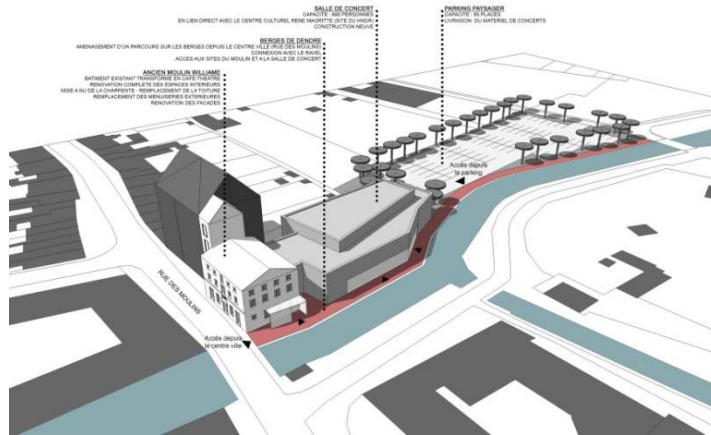
7. Elaboration de 6 études de concept et de faisabilité de projets

IDETA apporte également son expertise aux communes et s'investit à leurs côtés dans le développement de nouveaux projets sur les thématiques urbaines, économiques, touristiques et des loisirs.

IDETA a ainsi initié ou réalisé, en 2017, 8 études qui apportent une réflexion globale pour la valorisation et le développement de sites, une aide à la décision ainsi que les bases nécessaires à la constitution des dossiers de demande de subvention. Les études concernent les communes suivantes :

- Mont de l'Enclus et Frasnes-lez Anvaing : réalisation du Schéma directeur VTT, élaboration du concept et des éléments de programmation en vue de faire émerger 2 pôles VTT à l'Enclus du Haut et dans le village de Saint-Sauveur.

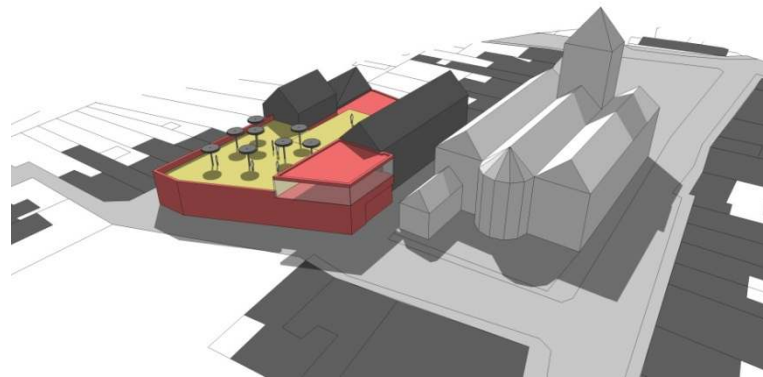
- Lessines : étude de faisabilité architecturale et urbanistique en vue de valoriser le site du moulin Willamme pour y développer les fonctions de salle de concert et de café-théâtre, répondant ainsi au programme du Centre culturel de Lessines. Le développement de ce nouveau site crée ainsi un pôle tourisme, culture, événementiel et économie agrafé sur la Dendre.



- Lessines : étude de concept et de faisabilité, étude urbanistique et planologique de développement d'une zone artisanale novatrice thématisée Ecoparc aux portes de la ville, en bordure de Dendre et en interface entre une plaine événementielle et un parc d'activité économique 1ère génération.



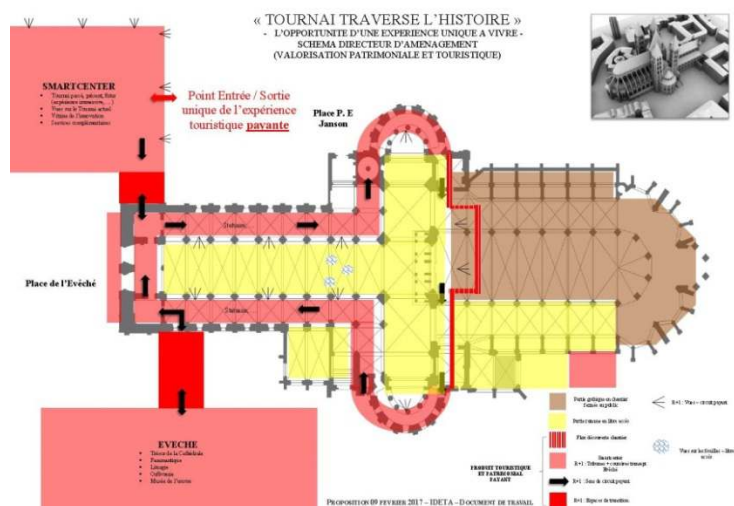
- Ellezelles : étude de concept, de programmation, de faisabilité architecturale et urbanistique en vue de reconfigurer la Maison du Pays des Collines et de veiller à son ouverture sur le cœur de village.



- Flobecq : accompagnement d'un porteur de projet privé, d'un bureau de paysagistes et de la commune en vue de valoriser le site de la Sablière et plus globalement le site de La Houpe autour d'un concept Nature innovant.
- Tournai : élaboration d'un schéma d'orientation et de cadrage en vue du redéploiement commercial du centre-ville. Ce schéma est un outil amené à nourrir la réflexion en vue d'aboutir, dans le cadre d'une démarche participative et globale, à un plan d'actions opérationnel en partenariat public-privé.
- Tournai : élaboration du concept de parc périurbain et réalisation d'un master-plan en vue de valoriser le site de la carrière de l'Orient. L'étude développe l'ambition d'un parc habité de nature et de loisirs, à destination des tournaisiens, aux portes et en connexion avec le centre-ville. Véritable lieu de vie et poumon vert pour la ville, l'étude s'articule autour d'une reconfiguration de la piscine, une restructuration de l'espace camping et de loisirs, une ouverture des vues et des cheminements vers les plans d'eau, le développement d'espaces verts et événementiels, le calibrage d'une programmation immobilière type éco-quartier et respectueuse du site. Le curseur financier devient ainsi un outil d'aide à la décision.



- Tournai, Province du Hainaut, Evêché : élaboration d'un schéma directeur de valorisation touristique de la cathédrale Notre Dame. A l'issue des travaux de restauration de la nef et du transept qui seront achevés avant l'été 2018 et en fonction de l'opportunité que représente le site composé du Smart center, de la cathédrale et de l'évêché, il était important de fournir une vision globale de valorisation de cet ensemble exceptionnel en plein cœur historique.



8. Développement des filières touristiques de randonnée vélo et pédestre

IDETA a poursuivi en 2017 le développement et la mise en marché des filières randonnée.

Les réseaux de randonnée représentent un travail important constant qui nécessite rigueur et mobilisation générale des communes, associations et opérateurs touristiques pour garder un niveau qualitatif et une attractivité territoriale : gestion et évolution des schémas directeurs, entretien et maintenance des balisages, gestion d'un réseau de testeurs bénévoles, stratégie marketing, mise en place des outils de promotion (web, éditions fonctionnelles et de promotion, communication média et réseaux sociaux, salons, relations presse, ...), évaluation, ...

Les réseaux de randonnée sont des projets territoriaux pour lesquels les 23 communes de la Wallonie picarde sont partenaires, parties prenantes et bénéficiaires des retombées économiques et d'image.

Après l'inauguration du réseau vélo de 1.600 kms en 2016, l'année 2017 aura été marquée principalement par l'inauguration du réseau de randonnée pédestre du Pays des Collines (350 kms) et l'amélioration des boucles pédestres individuelles (350 kms), soit 700 kms d'offre pédestre en Wallonie picarde.

Après les 200 kms de boucles équestres en 2015, le réseau vélo de 1.600 kms en 2016, le réseau pédestre des Collines et les boucles pédestres pour un total de 700 kms en 2017, la mise en place du réseau VTT est prévue pour 2019.

2017 a été marquée également par la concrétisation du système important de surveillance des réseaux de randonnées vélo et pédestre par des « testeurs ». Cela représente 82 testeurs vélos confirmés qui vérifient 2.200 km de réseau vélo chaque année et 51 testeurs pédestres confirmés qui vérifient 400 km de circuits pédestres chaque année !

La création et l'animation de cette communauté s'ouvrira en 2018 aux responsables des réseaux et du tourisme de chaque commune pour imaginer un dispositif d'entretien et de maintenance efficient.



9. Mise en place de l'asbl Maison du tourisme de Wallonie picarde

Contrainte par le nouveau code wallon du tourisme et par là même la nouvelle réglementation sur les organismes touristiques, la Maison du tourisme de Wallonie picarde a dû adopter une forme juridique de type asbl.

Cette asbl a été reconnue par le Ministre du tourisme en date du 31 mars 2017 dans ses statuts, son contrat programme et son fonctionnement.

La Maison du tourisme de Wallonie picarde s'est donc inscrite dans l'héritage des actions menées précédemment en dégageant toutefois 10 nouvelles orientations stratégiques : rationaliser et viser la performance des outils de promotion et commercialisation, développer et gérer les réseaux de randonnées et circuits thématiques, animer une politique d'innovation produits et technologique, animer le réseau des opérateurs touristiques, viser la performance collective et accroître la relation client avec les communes, décloisonner tourisme et récréatif, capitaliser sur les secteurs privé et associatif, générer des nuitées et optimiser la taxe de séjour.

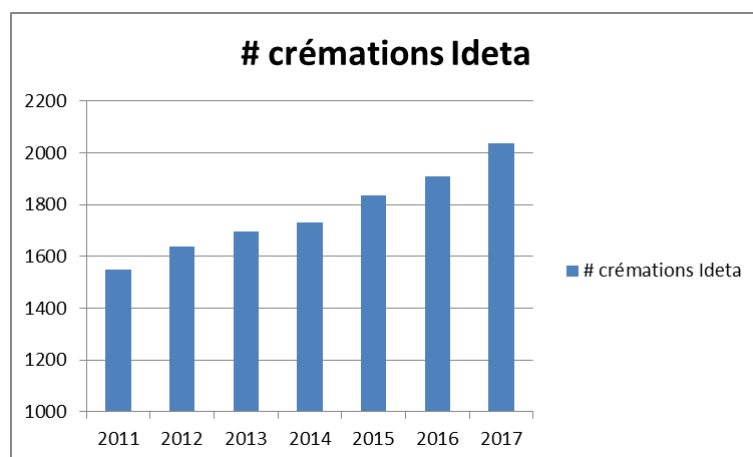
La Maison du tourisme, portée par IDETA, a ainsi redéfini son positionnement marketing, élaboré une nouvelle identité et charte graphique, développé un site web unique nouvelle génération, proposé une offre de services auprès des opérateurs touristiques publics et privés, poursuivis l'enrichissement des banques d'images, de textes et vidéos, poursuivis les opérations commerciales et actions de promotion programmées dans le contrat programme trisannuel.



X. CREMATORIUM LES BLANCS ARBRES

Crémations et services associés

L'année 2017 s'est clôturée sur un total de 2.036 crémations, soit une moyenne de 7 crémations par jour. Ce résultat est conforme aux prévisions et confirme la pertinence de la décision prise en 2017 d'accroître la capacité d'accueil du site.



Par ailleurs, 54% des crémations ont été précédées d'une cérémonie. La cafétéria a été réservée pour 31% des crémations. En termes de destinations des cendres, 15% des crémations sont suivies d'une dispersion sur le site.

Il est à noter que 26% des Wallons ont opté pour la crémation en 2017. Ceci représente une augmentation de 1.88% par rapport à 2016.

Journée du Souvenir le 1er novembre 2017

Comme les années précédentes, une Journée du Souvenir en mémoire des défunts a été organisée.

Ouvert à tous les cultes et souhaitant associer tant les croyants que les laïcs, le crématorium a convié les familles et proches des défunts incinérés aux «Blancs Arbres» à commémorer leurs êtres chers au travers d'un moment de recueillement. Au total 140 personnes ont participé à cette cérémonie de souvenir.

XI. GOUVERNANCE TERRITORIALE

Les missions transversales de coordination territoriale d'IDETA s'inscrivent de manière continue dans les stratégies de développement de la Wallonie picarde (Projet de territoire Wallonie picarde 2025), de la Wallonie (Plan Marshall 4.0) et de l'Eurométropole Lille – Kortrijk – Tournai (Eurométropole 4.0). IDETA est représentée et suit les travaux de ses partenaires dans un objectif de transversalité, de partage de l'information et de cohérence territoriale. La mission de coordination territoriale vise aussi la transversalité des services internes à l'Agence.

WALLONIE PICARDE

1. Wallonie picarde Energie positive

En tant que coordinateur territorial de la Convention des Maires pour l'énergie et le climat, nous avons poursuivi et amplifié nos actions visant le développement d'initiatives contribuant à faire de la Wallonie picarde un territoire à énergie positive à l'horizon 2050.

Les principales avancées en 2017 sont :

- L'adhésion de 8 nouvelles communes à la Convention des Maires pour l'énergie et le climat portant à 20 le nombre de communes engagées en Wallonie picarde ;
- L'obtention du subside POLLEC3 de la Région wallonne en tant que coordinateur territorial ;
- La participation aux ateliers « POLLEC » organisés à Namur par le Service Public de Wallonie ;
- La tenue des réunions du Groupe de Travail énergie positive avec les communes concernées : Antoing, Ath, Bernissart, Brugelette, Brunehaut, Celles, Chièvres, Comines-Warнетon, Ellezelles, Enghien, Estaimpuis, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Lessines, Leuze-en-Hainaut, Péruwelz, Rumes, Silly, Tournai (+ Mouscron) ;
- Le Championnat interscolaire des énergies renouvelables 2016-2017 à Tournai, en partenariat avec la Confédération parascolaire au Hainaut.

2. Structuration de filières en circuits courts alimentaires (cfr. supra)

3. Un arbre pour la Wallonie picarde

Après avoir contribué à son lancement, IDETA poursuit son engagement dans le projet « Un arbre pour la Wallonie » visant la plantation de 350.000 arbres, soit un arbre par habitant, en 2025. L'événement de lancement du projet s'est tenu en mars 2017 et le site internet a été lancé : <http://unarbrepourlawapi.be>. IDETA contribue à cet ambitieux projet de verdurisation de la Wallonie picarde en adoptant une politique verte au sein de ses parcs d'activités économiques et de ses projets.

4. Comité d'accompagnement pour l'adhésion de la Ville de Tournai au Parc naturel des Plaines de l'Escaut

Suite à la signature en 2015 de la Convention de partenariat relative aux démarches à effectuer en vue de permettre l'adhésion de la Ville de Tournai au sein du Parc naturel des Plaines de l'Escaut, IDETA, en tant que Pouvoir organisateur, participe au Comité d'accompagnement pour l'adhésion de la Ville de Tournai au Parc naturel des Plaines de l'Escaut et assure notamment le suivi administratif et le relai en termes de communication.

Le dossier complet relatif à l'élargissement du périmètre du Parc naturel a été finalisé afin d'être déposé auprès du Service Public de Wallonie après approbation par l'ensemble des conseils communaux des communes concernées.

5. Concertation des communes de la Vallée de l'Escaut

IDETA et Leiedal (intercommunale de la région de Courtrai en Flandre occidentale) pilotent la concertation transfrontalière des communes de la Vallée de l'Escaut (Pecq, Mont-de-l'Enclus, Celles, Ruien, Avelgem, Kluisbergen, Spiere-Helkijn) laquelle s'est réunie à plusieurs reprises en 2017.

6. Poursuite du projet « Val de Dendre » avec la Province de Flandre orientale

IDETA est associée au Comité de pilotage du Projet stratégique « Pays de Dendre » lancé par la Province de Flandre orientale et associant les Villes d'Ath et Lessines (ainsi que les Villes flamandes, de Grammont, Ninove, Roosdal, Liedekerke, Denderleeuw, Affligem, Alost, Lebbeke et Dendermonde). L'année 2017 a vu la poursuite et la finalisation de l'étude par les bureaux JNC et IDEA Consult pour un « Programme de développement pour un Val de Dendre attractif et agréable ». L'objectif étant en 2017-2018, l'écriture d'une Charte de la Dendre, reprenant une vision de développement commune aux partenaires impliqués.

7. Parcs naturels

Notre assistance administrative et financière aux deux Parcs naturels s'est poursuivie en 2017 :

- Parc naturel des Plaines de l'Escaut : Antoing, Beloeil, Bernissart, Brunehaut, Péruwelz, Rumes ;
- Parc naturel du Pays des Collines : Ath, Ellezelles, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Mont-de-l'Enclus.

En tant que pouvoir organisateur des parcs, IDETA fait également partie du Comité de pilotage de la Charte paysagère au sein du Parc naturel des Plaines de l'Escaut depuis 2017.

8. Projet « Vallée de l'Escaut Man&Biosphère »

IDETA participe aux travaux visant la reconnaissance de la Vallée de l'Escaut par l'UNESCO «Man&Biopshère» pilotés par la Ville de Tournai et le Contrat de rivière Escaut-Lys.

WALLONIE

IDETA participe aux travaux de la CPDT – Conférence permanente de développement territorial- au sein de laquelle 2017 a vu la poursuite de la réflexion sur les enjeux des territoires, notamment dans leurs aspects transfrontaliers, dans le cadre de la réforme du SDT – Schéma de développement territorial. La finalisation de ces travaux a abouti à la tenue d'un Conseil de développement dédié aux enjeux propres à la Wallonie picarde en vue de leur prise en compte dans le cadre de la finalisation du SDT.

Dans le cadre des travaux du SDT, IDETA a rendu un avis d'initiative sur les documents présentés en séance publique par le Service Public de Wallonie à Tournai le 14/12/2017

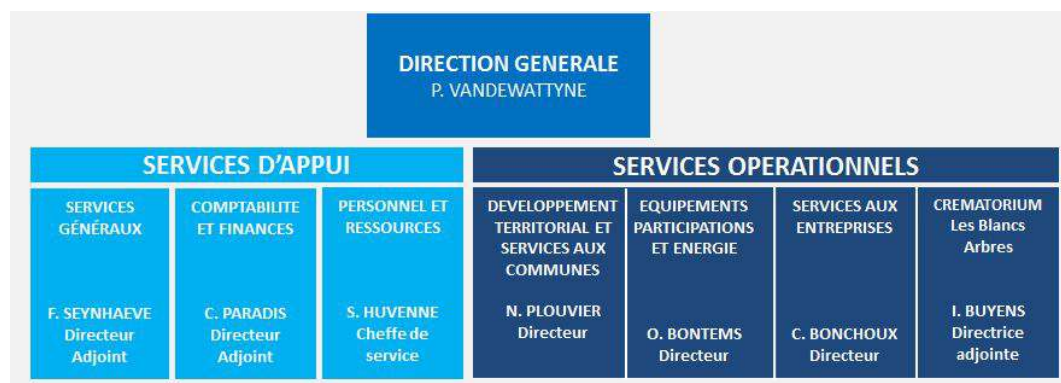
EUROMETROPOLE LILLE-KORTRIJK-TOURNAI

Partenaire active de l'Eurométropole, IDETA a contribué aux réalisations suivantes en 2017 :

- Conférence « L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai s'engage en faveur du climat en écho à la COP 23 » organisée au Centre Négundo à Tournai le 10 novembre 2017;
- Poursuite des travaux de l'Espace Bleu (springschool et summerschool de P. Vigano, ateliers, cartographie);

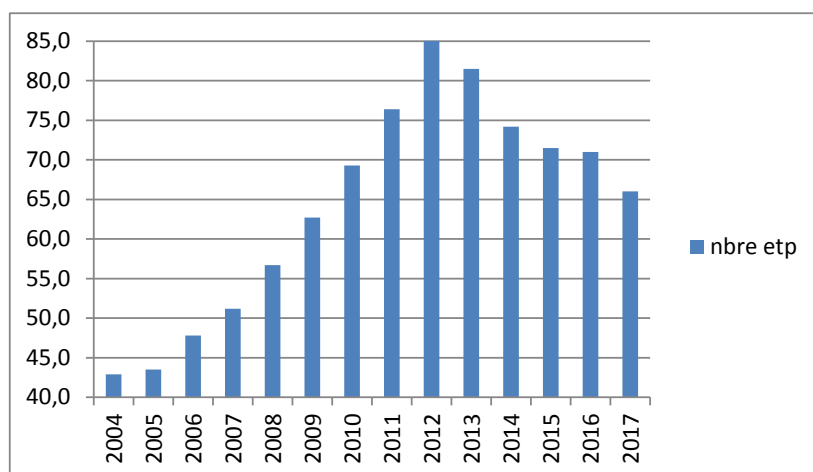
IDETA participe également aux bureaux, groupes de liaison et assemblées de l'Eurométropole. En 2017, IDETA est également membre du Forum de l'Eurométropole.

XII. SERVICES GÉNÉRAUX ET ORGANISATION



Bilan social

A la clôture de l'exercice, IDETA occupe 45 personnes à temps plein et 13 personnes à temps partiel, soit une correspondance de 66 ETP c'est-à-dire - 5 ETP par rapport à l'année 2016.



Cette chute brutale s'explique par la création de l'asbl Maison du tourisme de Wallonie picarde et le transfert de 6 travailleurs d'IDETA vers cette nouvelle entité. Dans le courant du second semestre, les travailleurs de la filiale Elsa ont été transférés sur le payroll de l'intercommunale. Il s'agit en réalité d'un travailleur à temps plein. Ces mouvements n'ont pas impacté l'effectif prévu par le plan stratégique (67 ETP) car tous les postes ne sont pas actuellement pourvus. Toutefois, il convient d'être vigilant car même si l'effectif réel est inférieur à la limite fixée par le plan stratégique (turn over et absentéisme au cours de l'année), l'effectif est insuffisant pour atteindre tous les objectifs fixés aux différentes équipes de l'Intercommunale.

	Plan stratégique sans MDT	Effectif moyen 2017
Personnes physiques		65
ETP contractuels	67,00	65,69
ETP prestés		62,06

Jobistes

Le travail sous statut étudiant représente en 2017 un volume de 1.725,15 heures. Le crématorium engage notamment des étudiants à l'année afin de renforcer les équipes le week-end.

Intérim

Le crématorium a eu recours cette année à de l'intérim pour un nombre total de 2.287,92 heures. Il s'agissait d'un renfort en cafétéria et support administratif/accueil mais aussi de remplacements au niveau des postes fours crématoires, cérémonies.

Charge nette de rémunération

Eu égard aux différentes formules de couverture des charges salariales (aides à l'emploi, programmes subventionnés,...), la charge nette de rémunération et les taux de couverture par secteur se présentent comme suit :

Secteur	Charges brutes	Récupérations	Charge nette	Taux de couverture
Développement *	2.750.119 €	771.570 €	1.978.549 €	28%
Etudes**	664.661 €	90.629 €	574.032 €	14%
Participations	181.568 €	388 €	181.180 €	0%
Frais généraux	1.656.979€	103.468 €	1.553.510 €	6%
Crématorium	391.785 €	1549 €	390.236 €	0%
Total	5.645.111 €	967.604 €	4.677.507 €	17%

*secteur subventionné sur la partie économique

**secteur subventionné sur la partie tourisme, économique. partie aménagement non couverte

Les aides à l'emploi dont l'Agence a pu bénéficier, au cours de l'exercice 2017, se présentent comme suit :

Type d'aide	Nombre d'ETP concernés	Aides directes reçues	Réductions ONSS obtenues
APE	3	53.610,84 €	33.188,07€
ACTIVA	1	6.000 € d'allocation de travail directement versés au travailleur	4.000 €

Les aides à l'emploi sont relatives aux APE (pour une valeur totale de 19 points sur 3 ETP), et au plan Activa. Depuis le 1^{er} janvier 2017, les 3 dossiers CPE liés secreur tourisme ont été transférés dans l'asbl Maison du Tourisme.

Affectation des ressources

DIRECTION	ETP 2016	ETP 2017
SGENG	18,8	16.5
DSE	18,9	19.2
DDTSC	12.1	7.2
DEPE	14.3	16.2
CREMA	6.9	6.9
	71	66

Les chiffres tiennent compte des affectations comptables mais par contre ne comprennent pas les ressources mises à disposition des filiales Maison du tourisme de Wallonie picarde, HUB créatif et Entreprendre.wapi qui sont des entités différentes avec des numéros d'entreprise, commissions paritaires et organes de gestion différents.

Recrutements et départs

Au cours de l'exercice, 20¹ entrées temps plein et 15 entrées en temps partiel ont été enregistrées contre 25 sorties temps pleins et 16 sorties temps partiel. Hormis les jobistes, nous relevons plus spécifiquement l'engagement d'une travailleuse à temps partiel pour le crématorium en CDD et le transfert à temps plein de la travailleuse d'Elsa.

¹ Ces chiffres incluent les contrats étudiant du crématorium et de la période juillet-août.

Au niveau des sorties, 3 agents ont été transférés de l'Intercommunale vers l'asbl Maison du tourisme, 1 travailleuse a fait le choix de démissionner (aménagement du territoire), 1 CDD n'a pas été renouvelé et malheureusement une travailleuse a été licenciée.

Formation continue

	Femmes	Hommes
Nombre	32	13
Heures utilisées	592,875 heures	351,4625 heures
Masse salariale	14.809,28 €	10.304,83 €
Coût formations	7.995,92 €	8.314,65 €
Coût total	22.805,20 €	18.619,48 €

XIII. ANNEXES

Modalités des droits de consultation et de visite des conseillers communaux des communes associées

(Décret du 27 mai 2004 modifiant le décret du 5 décembre 1996 relatif aux Intercommunales wallonnes en vue d'organiser le droit de consultation et de visite des conseillers communaux des communes associées).

Conformément à l'article 16, §1er, du décret du 5 décembre 1996 relatif aux Intercommunales wallonnes complété par le Décret du 27 mai 2004 :

"Les conseillers communaux des communes associées peuvent consulter les budgets, comptes et délibérations des organes de gestion des Intercommunales.

Les conseillers communaux des communes associées peuvent visiter les bâtiments et services de l'Intercommunale.

Sont exclus du bénéfice des droits de consultation et de visite visés aux alinéas précédents les conseillers communaux élus sur des listes de partis qui ne respectent pas les principes démocratiques énoncés, notamment, par la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, par les protocoles additionnels à cette convention en vigueur en Belgique, par la loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme et la xénophobie et par la loi du 23 mars 1995 tendant à réprimer la négation, la minimisation, la justification ou l'approbation du génocide commis par le régime national socialiste pendant la Seconde Guerre mondiale ou toute autre forme de génocide.

Les modalités des droits de consultation et de visite visés aux alinéas précédents sont définies dans le Plan stratégique visé au paragraphe 3. La définition de ces modalités n'est pas suspensive de l'exercice des droits de consultation et de visite des conseillers communaux."

Consultation de documents

Conformément au Décret du 7 mars 2001 relatif à la publicité de l'administration dans les Intercommunales wallonnes

Art. 4. Le droit de consulter un document administratif d'une Intercommunale et de recevoir une copie du document consiste en ce que chacun, selon les conditions prévues par le présent Décret, peut prendre connaissance sur place de tout document administratif, obtenir des explications sur le sujet et en recevoir communication sous forme de copie.

Pour les documents à caractère personnel, le demandeur doit justifier d'un intérêt.

Art. 5. La consultation d'un document administratif, les explications y relatives ou sa communication sous forme de copie ont lieu sur demande. La demande indique clairement la matière concernée et, si possible, les documents administratifs concernés et est adressée par écrit au Conseil d'administration de l'Intercommunale même si celle-ci a déposé le document aux archives.

Lorsque la demande de consultation, d'explication ou de communication sous forme de copie est adressée à une Intercommunale qui n'est pas en possession du document administratif, celle-ci en

informe sans délai le demandeur et lui communique la dénomination et l'adresse de l'autorité administrative qui, selon les informations dont elle dispose, est détentrice du document.

L'Intercommunale consigne les demandes écrites dans un registre, classées par date de réception.

Art. 6. Sans préjudice des autres exceptions établies par la loi ou le Décret pour des motifs relevant de l'exercice des compétences de l'autorité fédérale, de la Communauté ou de la Région, l'Intercommunale peut rejeter une demande de consultation, d'explication ou de communication sous forme de copie d'un document administratif dans la mesure où la demande :

- 1°. concerne un document administratif dont la divulgation peut être source de méprise, le document étant inachevé ou incomplet;
- 2°. est formulée de façon manifestement trop vague;
- 3°. concerne un avis ou une opinion communiquée librement et à titre confidentiel;
- 4°. est manifestement abusive ou répétée;
- 5°. peut manifestement porter atteinte à la sécurité de la population.

Le Conseil d'administration de l'Intercommunale peut rejeter une demande de publicité s'il constate que l'intérêt de la publicité ne l'emporte pas sur la protection de l'intérêt financier ou commercial de l'Intercommunale.

L'Intercommunale rejette une demande de consultation, d'explication ou de communication sous forme de copie d'un document administratif si la publication du document porte atteinte :

- 1°. à la vie privée, sauf si la personne concernée a préalablement donné son accord par écrit à la consultation ou à la communication sous forme de copie;
- 2°. à une obligation de secret instaurée par la loi ou le décret;
- 3°. au caractère par nature confidentiel des informations d'entreprises ou de fabrication communiquées à l'Intercommunale.

Lorsque, en application des alinéas précédents, un document administratif ne doit ou ne peut être soustrait que partiellement à la publicité, la consultation, l'explication ou la communication sous forme de copie est limitée à la partie restante.

L'Intercommunale qui ne peut réserver de suite immédiate à une demande de publicité ou qui la rejette communique, dans un délai de trente jours de la réception de la demande, les motifs d'ajournement ou du rejet. En cas d'ajournement, le délai ne pourra jamais être prolongé de plus de quinze jours.

Art. 7. Lorsqu'une personne démontre qu'un document administratif d'une Intercommunale comporte des informations inexactes ou incomplètes la concernant, elle est tenue d'apporter les corrections requises sans frais pour l'intéressé. La rectification s'opère à la demande écrite de l'intéressé, sans préjudice de l'application d'une procédure prescrite par ou en vertu de la loi ou du Décret.

L'Intercommunale qui ne peut pas réserver de suite immédiate à une demande de rectification ou qui la rejette communique, dans un délai de soixante jours de la réception de la demande, les motifs de l'ajournement ou du rejet. En cas d'ajournement, le délai ne pourra jamais être prolongé de plus de trente jours.

Lorsque la demande est adressée à une Intercommunale qui n'est pas compétente pour apporter les corrections, celle-ci en informe sans délai le demandeur et lui communique la dénomination et l'adresse de l'autorité qui, selon ses informations, est compétente pour le faire.

Art. 8. §1er. Lorsque le demandeur rencontre des difficultés pour obtenir la consultation ou la correction d'un document administratif en vertu du présent Décret, il peut adresser à l'Intercommunale concernée une demande de reconsidération. Au même moment, il demande à la Commission d'accès aux documents administratifs visée à l'article 8 du décret du 30 mars 1995 relatif à la publicité de l'administration en Région wallonne d'émettre un avis.

La Commission communique son avis au demandeur et à l'Intercommunale concernée dans les trente jours de la réception de la demande. En cas d'absence de communication dans le délai prescrit, l'avis est négligé.

L'Intercommunale communique sa décision d'approbation ou de refus de la demande de reconsidération au demandeur et à la Commission dans un délai de quinze jours de la réception de l'avis ou de l'écoulement du délai dans lequel l'avis devait être communiqué. En cas d'absence de communication dans le délai prescrit, l'Intercommunale est réputée avoir rejeté la demande.

Le demandeur peut introduire un recours contre cette décision conformément aux lois sur le Conseil d'État, coordonnées par Arrêté Royal du 12 janvier 1973. Le recours devant le Conseil d'État est accompagné, le cas échéant, de l'avis de la Commission.

§2. La Commission peut également être consultée par l'Intercommunale concernée.

§3. La Commission peut, d'initiative, émettre des avis sur l'application générale du Décret relatif à la publicité de l'administration dans les Intercommunales wallonnes. Elle peut soumettre au Conseil régional wallon et au Gouvernement wallon des propositions relatives à son application et à sa révision éventuelle.

Art. 9. Lorsque la demande de publicité porte sur un document administratif incluant une œuvre protégée par le droit d'auteur, l'autorisation de l'auteur ou de la personne à laquelle les droits de celui-ci ont été transmis n'est pas requise pour autoriser la consultation sur place du document ou pour fournir des explications à son propos.

Une communication sous forme de copie d'une œuvre protégée par le droit d'auteur n'est permise que moyennant l'autorisation préalable de l'auteur ou de la personne à laquelle les droits de celui-ci ont été transmis.

Dans tous les cas, l'Intercommunale spécifie que l'œuvre est protégée par le droit d'auteur.

Art. 10. Les documents administratifs obtenus en application du présent Décret ne peuvent être diffusés ni utilisés à des fins commerciales.

Toute personne qui a obtenu, en application du présent Décret, un document et qui le diffuse ou le laisse diffuser ou l'utilise ou le laisse utiliser à des fins commerciales est punie d'un emprisonnement de huit jours à un an et d'une amende de 0,50 à 2,50 euros ou d'une de ces peines seulement.

Art. 11. Les dispositions du présent Décret sont également applicables aux documents administratifs qui sont archivés par une Intercommunale.

Les Conseils d'administration et les membres du personnel de l'Intercommunale sont tenus d'apporter leur collaboration à l'application du présent Décret.

Art. 12. La délivrance d'une copie d'un document administratif peut être soumise au paiement d'une rétribution dont le montant est fixé par le Conseil d'administration de l'Intercommunale.

Les rétributions éventuellement demandées pour la délivrance de la copie ne peuvent en aucun cas excéder le prix coûtant.

Extrait du Procès-verbal du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de l'Intercommunale IDETA du 9 novembre 2005 fixe, comme suit, les prix des copies des documents délivrables en vertu du Décret du 7 mars 2001 :

Pour les demandes bien ciblées dont les documents sont clairement identifiés par le demandeur.

Pour les documents ayant une ancienneté d'un an maximum : 1 euro + frais de port pour les 10 premières copies. Au-delà de 10 copies, 0,50 euro par copie supplémentaire.

Pour les documents ayant entre 1 et 5 ans d'ancienneté : 2 euros + frais de port pour les 10 premières copies. Au-delà de 10 copies, 1,50 euro par copie supplémentaire.

Pour les documents ayant plus de 5 ans d'ancienneté : sur devis.

Pour les demandes générales dont aucun ou peu de documents n'est (ne sont) clairement identifié(s) par le demandeur : sur devis.

Les copies seront délivrées dès réception du paiement du demandeur.

Dans les cas nécessitant l'établissement d'un devis, une estimation sera faite et communiquée au demandeur. Les copies seront délivrées dès réception du paiement, par le demandeur, du montant estimé. Une facture sera ensuite dressée reprenant le montant réel, engendrant un paiement supplémentaire ou un remboursement du trop-perçu.

Visites

Les visites des bâtiments et services de l'Intercommunale par les conseillers communaux des communes associées ont lieu sur demande. La demande indique clairement le ou les bâtiment(s) et/ou service(s) concerné(s) et est adressée par écrit au Président du Conseil d'administration de l'Intercommunale.

L'Intercommunale peut rejeter ou postposer une demande de visite d'un service ou d'un bâtiment dans la mesure où la demande :

- 1°. est formulée de façon manifestement trop vague;
- 2°. peut manifestement porter atteinte à la sécurité du demandeur;
- 3°. peut perturber le bon fonctionnement du service ou du bâtiment.

L'Intercommunale qui ne peut réserver de suite immédiate à une demande de visite ou qui la rejette communique, dans un délai de trente jours de la réception de la demande, les motifs d'ajournement ou du rejet.



IDETA

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

35, Quai Saint-Brice
BE-7500 Tournai

E | info@ideta.be
T | +32 69 23 47 01

www.ideta.be